

cancers

BAROMÈTRE SANTÉ ENVIRONNEMENT

monoxyde de carbone

stress

plomb

bruit

allergies

moisissures

nanomatériaux

pesticides

ondes électromagnétiques

pollens

amiante

radon

logement

AQUITAINE-LIMOUSIN- POITOU-CHARENTES

air extérieur

pollution

perturbateurs endocriniens

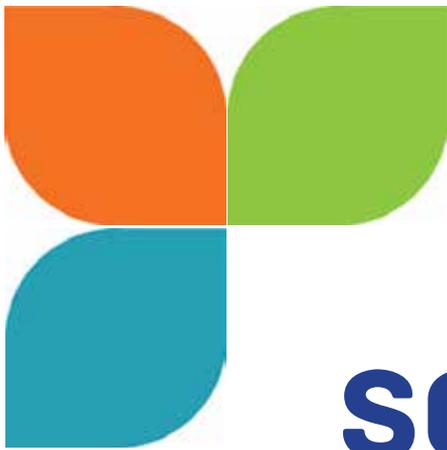
eaux de baignade

nitrites

légionelloses

2015

*Enquête auprès des habitants de la région
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes sur leurs perceptions,
leurs connaissances et leurs pratiques en santé environnement*



SOMMAIRE

Synthèse 5

Introduction 9

L'ENQUÊTE 11

Présentation de l'enquête et méthodologie 13

Le Baromètre santé environnement 13
L'enquête de terrain 14
La méthodologie d'enquête 15
L'analyse des données 17

LES RÉSULTATS 19

L'intérêt de la population *pour la santé environnement* 21

L'inquiétude de la population *pour la santé environnement* 23

Perceptions et représentations
de l'effet de l'environnement sur la santé 25

L'effet néfaste des environnements de vie et professionnels sur la santé 25
Les problèmes de santé causés ou aggravés
par les expositions environnementales 27

L'information *en santé environnement* 29

Les sources d'information utilisées en santé environnement 29
Le niveau d'information sur différents agents environnementaux 30
Les attentes de la population sur les acteurs de l'information
en santé environnementale 31

L'habitat 33

Les conditions de l'habitat	33
La qualité de l'air intérieur	34
Les moisissures dans l'habitat	35
Les légionelles	36
Le radon	37
Les pratiques vis-à-vis des produits de consommation courante	38
Les pratiques vis-à-vis du bricolage	39

L'alimentation 41

L'eau du robinet	41
Les aliments	44

Les milieux 45

Les eaux de loisir	45
L'air extérieur	46

Le bruit 49

Les risques émergents 51

Les ondes électromagnétiques	51
Les perturbateurs endocriniens	53

L'évolution des comportements *en santé environnement* 55

Les actions prioritaires *en santé environnement* 57

Deux mots pour dire *la santé environnement* 59

LE QUESTIONNAIRE



SYNTHÈSE

Ce Baromètre santé environnement (BSE) a été réalisé afin d'apporter des éléments à la réflexion qui sera conduite en 2016 lors de l'élaboration du 3^e Plan régional santé environnement de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

L'enquête reprend la méthodologie des Baromètres santé réalisés par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) mais les objectifs ont été étendus aux comportements et pratiques mis en œuvre concrètement par la population.

Près de la moitié de la population régionale a exprimé un intérêt pour la santé environnementale d'au moins 8 sur une échelle de 1 à 10. Le degré d'intérêt est plus élevé chez les femmes, au-delà de 55 ans et chez les personnes appartenant aux catégories socioprofessionnelles élevées mais il ne diffère pas selon le lieu de résidence urbain ou rural des habitants.

Les personnes les plus intéressées par la santé environnementale font davantage de démarches personnelles d'information et elles ont exprimé des scores d'inquiétude pour leur santé plus élevés que les personnes moins ou peu intéressées par la santé environnement.

La moitié de la population a indiqué faire des démarches personnelles d'information en santé environnement. Il s'agit de recherches d'information sur internet, auprès de professionnels de santé ou de l'entourage professionnel et personnel. Les sites internet consultés sont autant des sites d'institutions comme les ministères, les organismes de recherche et instituts nationaux, que des sites d'associations de consommateurs et de défense de l'environnement ou des sites « grand public ». 70 % de la population considèrent que ce sont les professionnels de santé les mieux placés pour les informer en santé environnement, devant les enseignants-chercheurs, les services de l'État, les associations et les collectivités (environ une personne sur deux).

Si les habitants de la région ont entendu parler de la majorité des 18 agents environnementaux ou types de pollution proposés par le questionnaire, cinq d'entre eux ne sont pas connus par au moins un tiers de la population. Il s'agit du radon, des nanomatériaux, des perturbateurs endocriniens, des légionelles et des plantes invasives.

Il y a une hiérarchie des scores d'inquiétude générée par ces 18 agents environnementaux ou types de pollution. Les pesticides, les pollutions des sols et de l'air extérieur suscitent les scores d'inquiétude les plus élevés, à l'opposé du radon, des

plantes invasives et des pollens. Les deux tiers des habitants de la région jugent que la qualité de l'air est bonne et 12 % qu'elle est très bonne. La perception de la qualité de l'air est moins bonne parmi les habitants des agglomérations de 100 000 habitants ou plus. Une sensibilité aux pollens est déclarée par plus d'un quart de la population, sensibilité qui a augmenté pour la moitié d'entre eux.

Moins de 2 % de la population considèrent que les expositions environnementales ne peuvent pas causer ou aggraver des problèmes de santé.

S'agissant des problèmes de santé pouvant être causés ou aggravés par des expositions environnementales, la moitié de la population cite les cancers et les maladies respiratoires, un tiers les allergies.

Près de 8 % de la population régionale jugent leur logement insatisfaisant au regard des critères de salubrité (luminosité, humidité, superficie, isolation). C'est le cas de 18 % des personnes qui vivent dans un appartement (5 % de celles vivant dans une maison). L'insatisfaction est plus élevée parmi les jeunes et les personnes vivant dans les grandes agglomérations de 100 000 habitants ou plus. Les personnes insatisfaites ont conscience que leur logement peut avoir un effet néfaste sur leur santé.

Toujours dans l'habitat, en matière de qualité de l'air intérieur, les expositions aux particules fines générées par les cheminées à foyer ouvert concernent 8 % de la population régionale. Le risque d'exposition au monoxyde de carbone concerne potentiellement, en cas de dysfonctionnement, 63 % de la population équipés d'appareils à combustion (gaz, fuel ou bois). Si 90 % des personnes aèrent leur logement chaque jour, seulement 20 % le font matin et soir et 60 % s'occupent de l'entretien et la vérification des systèmes de ventilation. Les pratiques de prévention des moisissures ou des légionelles sont loin d'être maîtrisées.

Seulement 10 % de la population déclarent ne pas être intéressés par la composition des produits d'hygiène, ménagers, de bricolage ou de jardinage et 40 à 50 % déclarent tenir compte des précautions d'usage ou de la composition de ces produits. Cet intérêt s'accompagne d'un changement de comportement, notamment d'achat, pour au moins 60 % d'entre eux.

Une personne sur deux indique ne pas avoir une totale confiance dans l'eau du robinet. La confiance n'est pas liée au lieu de résidence urbain ou rural. Les recommandations d'utilisation de l'eau du robinet sont peu connues. Seulement un tiers de la population peut en citer au moins une.

Les trois quarts des habitants de la région déclarent avoir cherché à réduire la présence de produits potentiellement dangereux pour la santé dans leur alimentation et deux tiers pensent que l'information concernant ces produits doit être améliorée.

16 % de la population se disent gênés souvent ou en permanence par le bruit. Cette gêne est davantage ressentie en milieu urbain et en appartement. Le bruit est une source de nuisance importante au travail (60 % des personnes en activité).

Près d'un quart de la population indique ne pas connaître les recommandations en cas d'épisode de pollution et la recommandation la plus citée indique de réduire ou éviter les sorties pour les personnes vulnérables. Environ la moitié de la population qui

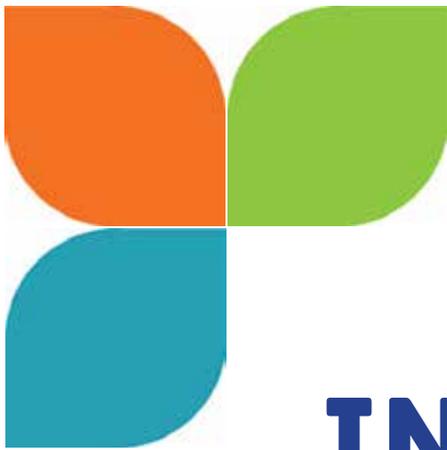
se baigne en eaux naturelles ou en piscine déclare s'intéresser aux informations mises à disposition sur la qualité des eaux de baignade, l'autre moitié ne s'en souciant pas.

Les ondes électromagnétiques, dont plus de 90 % des personnes ont entendu parler, sont à l'origine d'un score d'inquiétude moyen (5,7 sur 10). Elles sont très mal connues par près de 20 % de la population qui ne peut pas citer de source d'émission. La source d'émission la mieux connue est le téléphone portable cité par 60 % des personnes, devant les autres sources citées par moins de 30 %. Entre la moitié et les deux tiers de la population n'ont pas adopté de précautions d'utilisation et des comportements permettant de réduire les expositions aux ondes électromagnétiques. Seulement un tiers de la population indique connaître un peu ou très bien les perturbateurs endocriniens.

L'intérêt des habitants de la région pour la santé environnement se manifeste par des changements de comportements dans leur vie quotidienne. Les trois quarts de la population indiquent prendre davantage en compte ces questions qu'il y a cinq ou dix ans.

De quatre grandes orientations en santé environnement à mettre en œuvre (proposées dans le questionnaire), les habitants de la région retiennent en premier la lutte contre la pollution (84 %), devant la recherche sur les nouveaux risques (72%) et l'information en direction de la population (70 %). La lutte contre les inégalités est considérée comme prioritaire par la moitié de la population.





INTRODUCTION

La Loi de Santé Publique du 9 août 2004, modifiée par la loi de modernisation de notre système de santé du 28 janvier 2016, a prévu l'élaboration tous les cinq ans d'un Plan national santé environnement (PNSE), décliné à l'échelle régionale en Plans régionaux de santé environnement (PRSE). La troisième génération du PNSE qui couvre la période 2015-2019 a été adoptée en novembre 2014.

L'élaboration des PRSE repose conjointement sur les Agences régionales de santé (ARS), les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et les Conseils régionaux (CR). L'instruction du 27 octobre 2015 relative à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans régionaux santé environnement (PRSE3) indique, pour les régions qui fusionnent, que les PRSE3 doivent être construits selon le nouveau découpage régional.

En 2015, les équipes projets des PRSE des trois régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ont lancé des travaux préparatoires à l'élaboration du 3^e plan sur le périmètre de la nouvelle région. Parmi ces travaux, figurent la réalisation d'un état des lieux santé environnement et un Baromètre santé environnement, à l'échelle de la grande région.

Le premier PNSE avait inscrit la réalisation d'un Baromètre santé environnement national qui a été décliné dans sept régions en 2007. Dans la lignée des Baromètres santé de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), réalisés dans le but d'appréhender les connaissances, attitudes et comportements des Français concernant la santé, le premier Baromètre santé environnement était consacré aux connaissances et perceptions de la population sur les liens entre l'environnement et la santé, thématique peu documentée il y a dix ans.

Pour cette nouvelle édition régionale, le comité de pilotage, réunissant les ARS, DREAL et CR, a souhaité voir évoluer l'intention de l'enquête. Si la dimension des connaissances et des perceptions de la population reste présente, la dimension des comportements et des pratiques mis en œuvre concrètement par la population a été renforcée.

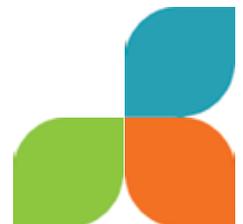
Les thèmes abordés ont été choisis en cohérence avec ceux du PNSE3. Le thème de l'habitat décline les conditions d'habitat, la qualité de l'air intérieur, les moisissures, le radon, les légionelles, les produits de consommation courante (produits ménagers, de

bricolage et de jardinage). L'alimentation porte sur l'eau du robinet et sur les aliments. Autres classiques, figurent dans l'enquête le thème des milieux, qui comprend l'air extérieur et les eaux de loisirs, et celui du bruit. Les risques émergents sont davantage développés dans ce nouveau Baromètre, avec les métaux lourds, les ondes électromagnétiques, les perturbateurs endocriniens et les nanomatériaux.

Ce Baromètre santé environnement permet également de mesurer les degrés d'intérêt et d'inquiétude suscités par la santé environnement, la perception des problèmes de santé pouvant être associés aux expositions environnementales, ainsi que l'évolution des comportements de la population en santé environnement. Un dernier volet traite de différents aspects de l'information en santé environnementale. L'étude se termine par les actions en santé environnement jugées prioritaires par la population.

Les résultats de cette enquête serviront d'appuis aux réflexions de la troisième génération du PRSE, première génération à l'échelle du territoire Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Ils permettront d'appréhender les contours de la culture de santé environnement de la population, culture en construction qu'il appartient aux plans de santé environnement de faire progresser.

La mise en œuvre de l'enquête et l'analyse des résultats ont été confiés à l'Observatoire régional de la santé (ORS) d'Aquitaine.



L'ENQUÊTE

Source des données

L'ensemble des données présentées dans ce document sont issues d'une enquête téléphonique réalisée du 28 septembre au 24 octobre 2015 auprès de 1 500 habitants des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes âgés de 18 à 75 ans.

Remerciements

Les auteurs remercient les personnes qui ont accepté de répondre à cette enquête.



présentation de l'enquête et méthodologie

Le Baromètre santé environnement

Le Baromètre santé est une source d'information centrale en France sur les attitudes et les comportements de santé de la population. La première édition du Baromètre santé a eu lieu en 1992 et, depuis, une vingtaine d'enquêtes ont été réalisées, soit sur différents aspects généraux de la santé soit sur des thématiques spécifiques, comme la santé des jeunes, les cancers, auprès des médecins... Le Baromètre santé environnement est une de ces enquêtes spécifiques, réalisé en 2007 à l'échelle nationale et dans sept régions dont l'Aquitaine.

Il s'agit d'enquêtes transversales réalisées par téléphone, auprès d'un échantillon de la population, qui donnent une image des attitudes et comportements à un moment T.

Le Baromètre santé environnement 2015 de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes a été conçu à partir de ceux de 2007 pour l'échelle nationale et de 2014 pour la région Bretagne. Il comprend des évolutions importantes élaborées par un comité de pilotage rassemblant des représentants de la DREAL, de l'ARS, du Conseil régional et de l'ORS.

D'une part, le questionnaire a été étendu aux risques émergents et aux produits de consommation. Il permet également de recueillir des informations sur les recommandations et gestes de santé connus de la population et sur les pratiques mises en œuvre au quotidien.

D'autre part, la durée du questionnaire a été ramenée à 20 minutes, soit deux fois moins par rapport à l'enquête de 2007.

Ce questionnaire est exigeant pour les personnes enquêtées car il comprend plusieurs questions ouvertes où celles-ci doivent énoncer elles-mêmes des recommandations ou des pratiques.

Le Baromètre est organisé en neuf grands thèmes :

- l'opinion générale sur la santé environnement ;
- l'information en santé environnement ;
- l'habitat ;
- l'alimentation ;
- les milieux ;
- le bruit ;
- les risques émergents ;
- l'évolution des comportements ;
- les actions prioritaires.

Il traite, de façon approfondie ou à travers une ou deux questions, de 18 agents environnementaux ou types de pollution susceptibles d'entraîner des répercussions sur la santé :

- la pollution de l'air extérieur ;
- la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments (habitations, écoles, bureaux) ;
- la pollution des sols (industriels, agricoles) ;
- le bruit ;
- les ondes électromagnétiques ;
- le radon ;
- le monoxyde de carbone ;
- la qualité des eaux de baignade ;
- les légionelles ;
- l'amiante ;
- les perturbateurs endocriniens ;
- les métaux lourds (plomb, aluminium, cadmium...) ;
- les pesticides ;
- les nanomatériaux ;
- les pollens ;
- les plantes invasives (par ex. ambroisie, berce du Caucase...) ;
- les insectes vecteurs de maladies (par ex. le moustique tigre, les tiques...) ;
- les moisissures.

Le questionnaire (voir page 61) est composé de 46 questions, dont certaines ont été dédoublées dans l'analyse, se rapportant à la santé environnement. Il comprend également 17 questions permettant de sélectionner et de recueillir les caractéristiques sociodémographiques des répondants.

Les comparaisons avec les résultats d'autres Baromètres santé environnement antérieurs ou à l'échelle d'autres régions sont rarement possibles car le questionnaire a été remodelé.

La durée moyenne des entretiens téléphoniques est de 20 minutes y compris la phase de contact et de sélection.

L'enquête de terrain

L'enquête de terrain a été pilotée par l'institut TMO Régions qui a mis en place la base d'appel, programmé le questionnaire, formé les enquêteurs et assuré la gestion des appels. TMO régions a également assuré le redressement de la base de données. Les entretiens téléphoniques ont été réalisés par l'IRS Bretagne. Ces deux instituts avaient réalisé une prestation comparable lors du Baromètre santé 2014 de Bretagne.

L'enquête a eu lieu du 28 septembre au 24 octobre 2015 par une équipe de dix enquêtrices. Une formation concernant la plateforme d'appels, les règles de gestion des appels et rappels ainsi que les objectifs et subtilités du questionnaire a été réalisée le 25 septembre par TMO régions et l'ORS Aquitaine.

La méthodologie d'enquête

● L'échantillonnage

L'échantillon régional comprend 1 500 individus, ce qui permet d'effectuer des croisements entre les variables tout en disposant d'une puissance statistique suffisante. L'échantillon est obtenu par une méthode de sondage aléatoire à deux degrés, un tirage aléatoire de numéros de téléphone qui correspondent aux ménages puis un tirage aléatoire de l'individu au sein des membres du ménage.

Le 1^{er} degré correspond à un tirage aléatoire de numéros de téléphone fixe d'abonnés à Orange (préfixe en « 05 ») inscrits sur les listes blanche et orange. À ces numéros, est ajouté au dernier chiffre la valeur 1 ce qui permet d'inclure les abonnés inscrits sur la liste rouge. La base de numéros de téléphone comprend également des numéros de téléphone passant par une box (préfixe « 09 ») issus des annuaires Orange, Free, Numéricable... Cela permet de moins sous-représenter les nouveaux abonnés, souvent des ménages composés de jeunes. Ces numéros de téléphone en « 09 » représentent 14 % de l'ensemble des numéros de la base d'appel. Il n'y a pas d'appel vers des numéros de portable « en 06 ». En 2014, 10 % des Français ne disposent que d'un téléphone portable.

Le second degré permet de sélectionner aléatoirement l'individu du ménage à interroger. Une méthode programmée de sélection aléatoire basée sur un algorithme de sélection d'un individu parmi les x individus éligibles du foyer a été retenue (simulation d'une valeur aléatoire entre 0 et 1 attribuée à chaque individu du foyer et sélection aléatoire de la valeur). Cette méthode réduit l'initiative de la personne qui a décroché.

Pour être éligible, le foyer doit comporter au moins une personne âgée de 18 à 75 ans, résidant habituellement (au moins quatre jours par semaine) dans l'un des douze départements de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, parlant suffisamment français et non affectée d'une incapacité empêchant de répondre.

● Le protocole d'appel

Des règles de gestion des appels et des rappels ont été fixées (créneaux horaires en semaine et le samedi, modalités de rappel en cas de non réponse, en cas de refus exprimé par la personne sélectionnée, rendez-vous ultérieurs en cas d'indisponibilité de la personne sélectionnée, nombre de sonneries de téléphone avant codage en non-réponse à l'appel, rappel des numéros occupés, gestion des créneaux horaires).

L'abandon d'un numéro injoignable a été ramené à 5 appels au lieu de 20 dans l'enquête initiale de 2007 et il était demandé de ne pas rappeler ou insister auprès d'une personne qui avait exprimé le refus de participer à l'enquête.

● L'information des personnes enquêtées

L'envoi d'une lettre annonce de l'enquête prévue lors du BSE 2007 a été abandonné. La durée réduite à 20 minutes facilite la participation des personnes. Cependant, une information sur le site de l'ORS a été mise en place pour répondre à toute demande d'information sur l'enquête, son caractère officiel, ses objectifs... Le numéro de téléphone de la personne en charge de l'enquête à l'ORS a été mis à disposition et la possibilité d'envoyer par mel ou par courrier une lettre confirmant l'enquête et présentant ses objectifs a été prévue.

Les appels ont été effectués à partir d'un numéro démasqué, afin de réduire le non-décrochage des personnes, habitude prise en raison du développement du démarchage téléphonique qui utilise les appels masqués. Ce non-décrochage introduit des biais de sélection aléatoire qu'il convient de réduire.

L'anonymat et la confidentialité des personnes enquêtées sont garantis par l'effacement des numéros de téléphone. L'enquête a fait l'objet d'une déclaration à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

● Le refus de participer à l'enquête

La méthodologie d'enquête, avec la transformation des numéros réels de téléphone qui génère inévitablement des faux numéros, induit un nombre d'appels en échec important. Sur l'ensemble des numéros d'appels composés, 60 % n'ont donné lieu à aucun contact, essentiellement du fait de faux numéros. 8 % des appels ont concerné des foyers ou des personnes hors champ (âge, résidence secondaire ou hors de la zone d'étude).

Le taux de refus de participer à l'enquête est de 55,8 %. Il s'agit de personnes qui majoritairement ont refusé de répondre directement, ne souhaitant pas participer à une enquête. Le taux de refus est probablement surévalué car parmi les personnes ayant refusé de répondre directement peuvent se trouver des personnes hors champ. Le taux d'abandon en cours de questionnaire est de 5,6 %. Ces résultats sont proches de ceux observés en Bretagne lors de l'enquête 2014.

Le taux de refus est plus élevé que celui observé lors de l'enquête nationale et régionale de 2007, de l'ordre de 40 %. Le taux d'abandon était de l'ordre de 8 % mais le questionnaire était environ deux fois plus long.

Des répondants ont mentionné l'émission Cash Investigation d'Élise Lucet, dont le numéro « Marketing : les stratégies secrètes » diffusé le 06 octobre 2015, a encouragé à la vigilance vis-à-vis des plateformes d'appels téléphoniques.

Bilan de l'enquête téléphonique		
Nombre total de numéros de téléphone composés	11 715	
Hors cible	7 916	67,6
Aucun contact	6 994	59,7
dont faux numéros	5 203	44,4
dont autres (foyer injoignable, fin d'enquête)	1 791	15,3
Hors champ (foyers ou personnes)	922	7,9
Foyers interrogeables	3 799	32,4
Refus de répondre	2 118	18,1
Autres (RDV, pas de disponibilité)	90	0,8
Questionnaires partiels	90	0,8
Questionnaires complets	1 501	12,8
Taux de refus*	55,8	
* nombre de personnes ayant refusé de répondre / nombre de foyers interrogeables		

● Les caractéristiques de l'échantillon régional

L'analyse de l'échantillon des répondants a été réalisée selon plusieurs caractéristiques :

- le département de résidence ;
- la taille de l'unité urbaine (UU) de résidence
(commune rurale, UU 2 000 - 19 999, UU 20 000 - 99 999, UU 100 000 ou plus) ;
- trois caractéristiques sociodémographiques de la personne interrogée :
le sexe, l'âge (6 classes) et la catégorie socioprofessionnelle (CSP 8 classes).

Cette analyse a mis en évidence des écarts entre l'échantillon brut et la structure de la population régionale, connue par les résultats du recensement de population de 2012 (source Insee). L'écart le plus important concerne les personnes de 18-24 ans qui représentent 3,7 % des questionnaires collectés contre 11,1 % des habitants de 18 à 75 ans de la région.

La base des réponses brutes obtenues à l'issue de l'enquête du terrain a été pondérée afin d'obtenir un échantillon représentatif de la structure de la population de chacune des trois régions en fonction du sexe, de l'âge, de la CSP et de la taille des unités urbaines. La pondération a également pris en compte le poids réel des habitants de 18-75 ans de chacun des douze départements de la future région.

Les coefficients de pondération les plus importants ont été appliqués aux jeunes de 18-24 ans, aux personnes de 65-75 ans, aux ouvriers, aux habitants de Charente.

L'analyse des données

Les données ont été exploitées avec le logiciel IBM SPSS Statistics. Les résultats présentés excluent les « Non réponses » qui correspondent au refus de répondre à la question (moins d'1 %), item différencié dans le questionnaire des « Je ne sais pas » qui sont considérés comme une réponse.

Dans ce rapport, le terme « population » ou « population régionale » est utilisé pour désigner les habitants de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes âgés de 18 à 75 ans.

L'ensemble des questions a fait l'objet d'un traitement présenté sous la forme d'un graphique et commenté dans le rapport. Des croisements selon les caractéristiques sociodémographiques de la population (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, taille de l'unité urbaine de la commune de résidence) ont été réalisés et commentés dans le rapport. Aucun traitement selon les anciennes régions n'a été réalisé sauf pour le radon, problématique qui concerne essentiellement l'ancienne région du Limousin. La méthodologie ne permet pas de réaliser une exploitation représentative par département. Selon les thèmes, des variables ont été créées et d'autres croisements réalisés et commentés (intérêt pour la santé environnement, modes d'information en santé environnement...).

L'ensemble des résultats de ces croisements sont présentés dans une annexe de 40 tableaux, organisée selon le même plan que ce rapport. Le document annexe ainsi que ce rapport sont téléchargeables¹.

1 - www.ors-aquitaine.org

Le type de questions et de variables associées se traduit par des indicateurs de type « proportions » mais quelques variables discrètes (score de 1 à 10) se traduisent par des indicateurs de type « moyenne ».

L'objectif des analyses croisées ou bivariées est de mettre en évidence des différences statistiquement significatives entre les variables qui indiquent une dépendance, un lien entre elles. Cette dépendance ne signifie pas une relation de causalité. Des tests dits d'indépendance ont été appliqués aux différents croisements, tests du chi-deux pour les proportions et test de variance pour les moyennes. Le seuil retenu est 5 %. Les commentaires indiquent les résultats de ces tests, qui sont notés dans chacun des tableaux de l'annexe.

Les variables sociodémographiques de croisement

Sexe	Hommes
	Femmes
Âge en 3 classes	18-34 ans
	35-54 ans
	55-75 ans
Catégorie socioprofessionnelle en 2 classes (CSP)*	CSP supérieures : cadres et professions intellectuelles supérieures, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions intermédiaires
	CSP inférieures : agriculteurs, employés, ouvriers
Taille de l'unité urbaine (UU)	Commune rurale
	UU 2 000 - 19 999 habitants
	UU 20 000 - 99 999 habitants
	UU 100 000 habitants ou plus

* Les retraités sont classés dans leur ancienne catégorie socioprofessionnelle, les personnes n'ayant jamais travaillé sont exclues.



LES RÉSULTATS



l'intérêt de la population pour la santé environnement

21

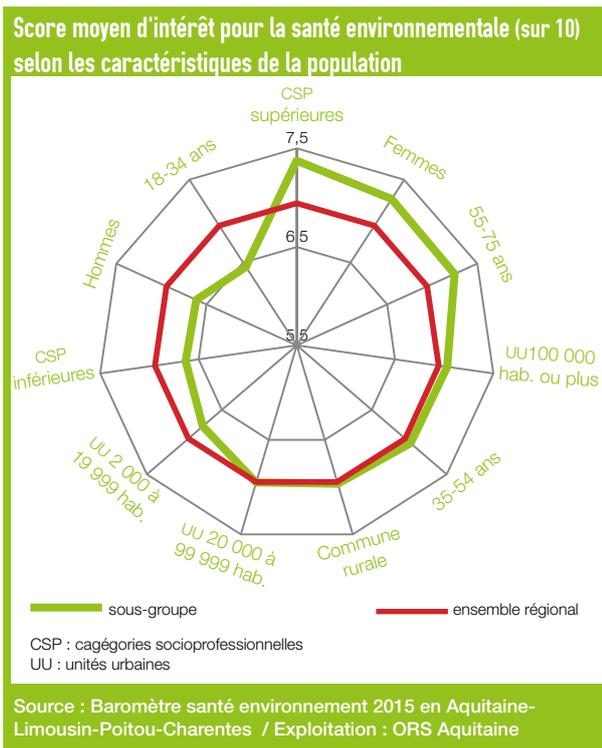
● La santé environnement suscite l'intérêt de la population régionale, plus fortement chez les femmes, les catégories socioprofessionnelles élevées et au-delà de 55 ans

Sur une échelle de 1 à 10, 1 signifiant un très faible intérêt pour la santé environnement et 10 un intérêt très élevé, peu d'habitants de la région ont déclaré un faible intérêt pour les questions de santé environnement. Moins de 10 % ont en effet choisi un score inférieur à 5. Près de la moitié (48 %) ont choisi un score très élevé de 8 à 10 et 42 % un score intermédiaire de 5 à 7. Le score moyen s'élève à 6,95 sur 10.

L'intérêt pour la santé environnement dépend de l'âge des personnes. Mais la part des personnes déclarant un faible intérêt est stable ; quel que soit le groupe d'âge, elle reste inférieure à 10 %. C'est celle de personnes déclarant un très fort intérêt (8 à 10) qui évolue avec l'âge, passant de 25 % chez les jeunes de 18-24 ans à 60 % après 55 ans. Aux âges intermédiaires, de 25 à 54 ans, la population se partage entre personnes moyennement et fortement intéressées.

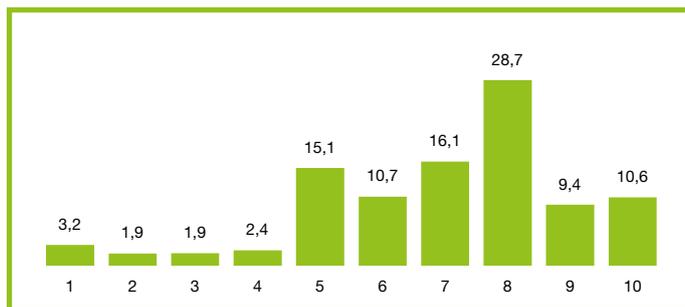
Les femmes sont plus fortement intéressées par la santé environnement que les hommes. 56 % d'entre elles ont exprimé un intérêt fort et 7 % un intérêt faible contre respectivement 41 et 12 % des hommes. Cet intérêt manifeste des femmes pour la santé environnement existe à tous les âges mais est davantage marqué après 35 ans que chez les jeunes adultes.

Les personnes appartenant ou ayant appartenu aux catégories socioprofessionnelles élevées déclarent plus fréquemment un très fort intérêt pour la santé environnement que les agriculteurs, les ouvriers et les employés. La taille de l'unité urbaine n'influe pas sur l'intérêt pour la santé environnement exprimé par les personnes.



Score d'intérêt (1 à 10) pour la santé environnementale (pour 100)

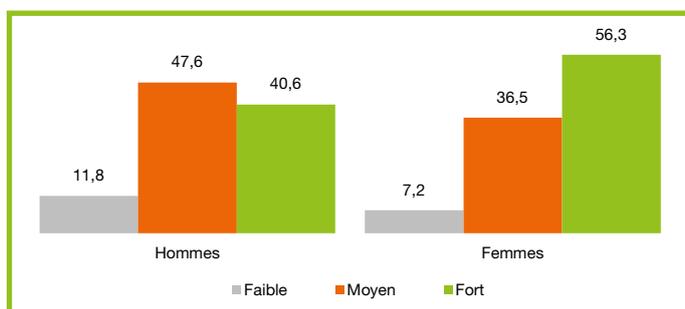
Note de lecture : 3,2 % de la population ont déclaré un score d'intérêt de 1 sur une échelle de 1 (le plus faible intérêt) à 10 (le plus fort intérêt).



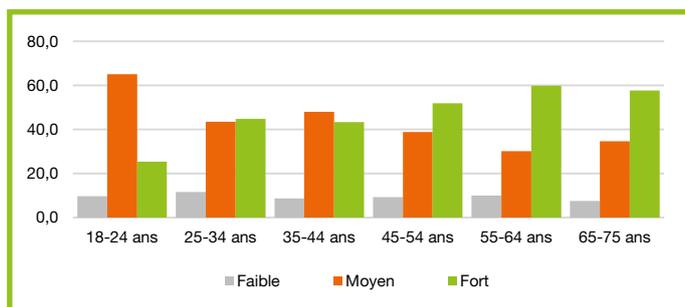
Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Degré d'intérêt à la santé environnementale...

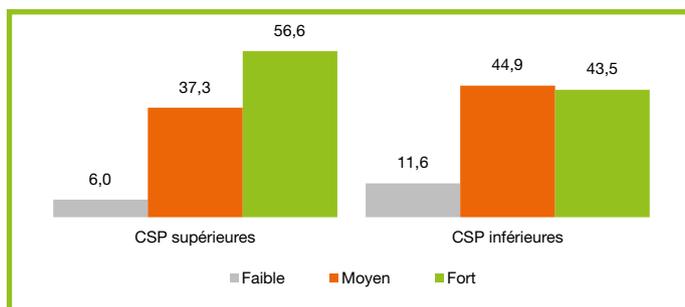
selon le sexe
(pour 100 hommes et pour 100 femmes)



selon l'âge
(pour 100 personnes de chaque classe d'âge)



selon la catégorie socioprofessionnelle
(pour 100 personnes de chaque catégorie socioprofessionnelle)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Éléments complémentaires

Ce Baromètre santé 2015 en ALPC interroge sur l'intérêt pour les questions de santé environnement. Le score moyen est de 6,9 sur 10. Lors du Baromètre santé aquitain de 2007, une question permettait de mesurer non pas l'intérêt mais la *sensibilité* des personnes à la santé environnement. Le score moyen des Aquitains était plus élevé : 7,5. Les deux notions d'intérêt et de sensibilité sont différentes. La première est définie par « ce qui est important dans l'esprit de quelqu'un, ce qui suscite son attention, fait l'objet de ses préoccupations. C'est un état d'attention de l'esprit, inspiré par quelque chose qu'il juge important, captivant, qui répond à sa curiosité, ses motivations ». La sensibilité renvoie à une position plus passive ; c'est « l'aptitude à porter un intérêt profond à quelqu'un / quelque chose, à être particulièrement touché par quelqu'un / quelque chose ». Source : CNRTL



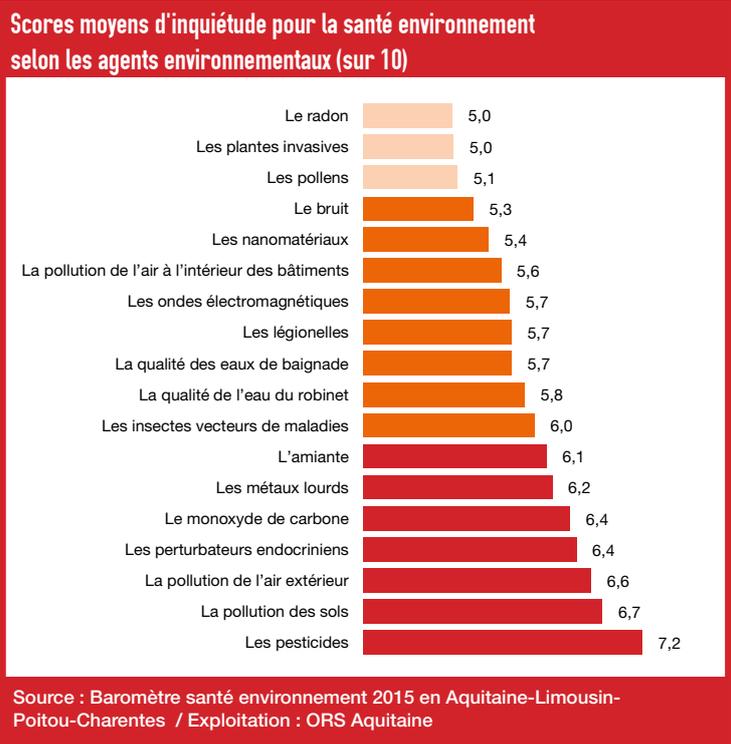


L'inquiétude de la population pour la santé environnement

● **Les pesticides arrivent en tête des sujets d'inquiétude de la population, suivis par la pollution des sols et de l'air extérieur**

Les personnes ont donné un score d'inquiétude pour 18 agents sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie un très bas niveau d'inquiétude et 10 le niveau le plus fort. Les scores moyens obtenus par la population régionale varient selon les agents, de 5,0 pour le radon à 7,2 pour les pesticides.

Cinq agents suscitent un très faible niveau d'inquiétude pour la santé (inférieur à 5,5) : le radon, les plantes invasives et les pollens ainsi que le bruit et les nanomatériaux. À l'opposé, les trois agents suscitant les plus forts niveaux d'inquiétude sont les pesticides, la pollution des sols et la pollution de l'air extérieur. Ils sont suivis de quatre agents que l'on peut considérer fortement inquiétants, les perturbateurs endocriniens, le monoxyde de carbone, les métaux lourds et l'amiante (niveaux compris entre 6,0 et 6,5). Six autres agents sont considérés par la population comme moyennement inquiétants. Il s'agit des insectes vecteurs de maladie, de la qualité de l'eau distribuée et de baignade, des légionelles, des ondes électromagnétiques et de la pollution de l'air intérieur.



● **Les niveaux d'inquiétude sont plus élevés pour les personnes déclarant un intérêt élevé pour la santé environnement, pour les femmes et les personnes d'au moins 35 ans**

Quel que soit l'agent, les scores d'inquiétude sont associés aux scores d'intérêt de la population pour la santé environnement. Ils augmentent avec le degré d'intérêt. Les niveaux d'inquiétude varient de 5,4 à 7,9 chez les personnes ayant déclaré un fort intérêt pour la santé environnementale et de 3,0 à 5,3 chez celles présentant un faible intérêt (4,3 à 6,7 pour les autres). La hiérarchie des agents à l'origine des niveaux d'inquiétude les plus forts se retrouve chez les trois groupes d'intérêt. Pesticides, pollution des sols et de

l'air extérieur sont des agents à l'origine des niveaux d'inquiétude les plus élevés de chaque groupe. Les plantes invasives et le radon sont les agents suscitant le moins d'inquiétude dans les trois groupes. Le bruit et les pollens distinguent les personnes « peu intéressées » de celles des deux autres groupes. Ces deux agents sont à l'origine d'un niveau d'inquiétude moyen chez les premières et faible pour les autres. À l'opposé, les nanomatériaux, les métaux lourds et la pollution à l'intérieur des bâtiments suscitent peu d'inquiétude chez les personnes ayant déclaré un faible intérêt pour la santé environnement mais une inquiétude moyenne chez les autres.

Les femmes déclarent des niveaux d'inquiétude plus élevés que les hommes. Pour deux agents, le monoxyde de carbone et les nanomatériaux, les valeurs ne présentent pas de différence significative.

Les niveaux d'inquiétude sont associés à l'âge pour la moitié des agents. Les jeunes (18-34 ans) sont caractérisés par le niveau d'inquiétude le plus élevé pour la pollution de l'air extérieur alors que pour les personnes d'au moins 55 ans, ce sont les pesticides et les nanomatériaux. Le groupe d'âge des 35-54 ans manifeste plus d'inquiétude que les autres groupes d'âge pour six agents : la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments, le bruit, les eaux de baignade et l'eau du robinet, les pollens et les insectes vecteurs de maladie. Pour les autres agents, les niveaux d'inquiétude ne présentent pas d'écarts statistiquement significatifs.

Le groupe socioprofessionnel n'influe pas sur le niveau d'inquiétude pour l'ensemble des agents. Cependant, une différence significative existe pour la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments, celle des sols, la qualité de l'eau du robinet, les perturbateurs endocriniens et les pesticides, le niveau d'inquiétude étant alors plus élevé chez les personnes appartenant à une classe socioprofessionnelle élevée.

De même, la taille de l'unité urbaine ne crée pas pour l'ensemble des agents de différences significatives entre les niveaux d'inquiétude. Globalement, l'inquiétude est plus élevée chez les habitants d'unités urbaines. L'écart est significatif pour la pollution de l'air extérieur et le bruit, suscitant une inquiétude plus faible pour les habitants des communes rurales. Il l'est aussi pour les nanomatériaux ; ce sont les habitants de petites unités urbaines (2 000 - 19 999 habitants) qui sont les plus inquiets.





perceptions et représentations de l'effet de l'environnement sur la santé

L'effet néfaste des environnements de vie et professionnels sur sa santé

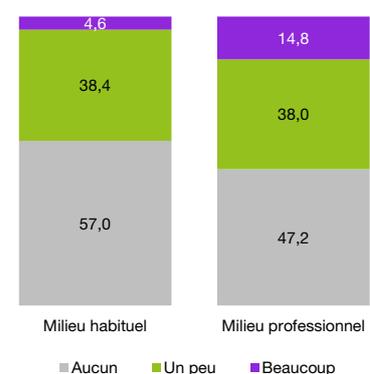
25

- **Un effet très néfaste de l'environnement habituel sur sa santé est déclaré par 5 % de la population, par 15 % s'agissant de l'environnement professionnel**

Les personnes ont eu à juger l'effet néfaste de leur environnement sur leur propre santé. Elles sont majoritaires (57 %) à penser que leur environnement habituel (non professionnel) n'a aucun effet néfaste sur leur santé, 38 % pensent qu'il en a un peu et 5 % jugent qu'il a beaucoup d'effet néfaste. Pour les personnes en activité, moins de la moitié pensent que leur environnement professionnel n'a aucun effet néfaste sur leur santé, alors que 38 % pensent qu'il en a un peu et 15 % beaucoup.

Note de lecture : 57,0 % de la population pensent que leur milieu de vie habituel n'a aucun effet sur leur santé ; 14,8 % des habitants en activité pensent que leur milieu de travail ou de formation a un effet néfaste élevé sur leur santé.

Effet néfaste du milieu de vie habituel ou professionnel sur sa santé (pour 100 personnes)



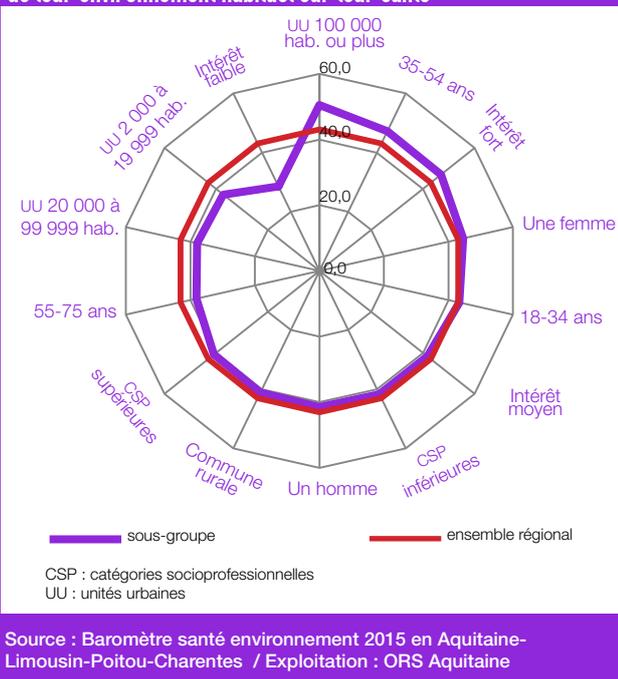
Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

- **Un effet néfaste de l'environnement habituel davantage déclaré par les habitants des très grandes unités urbaines, les 35-54 ans, les personnes les plus intéressées par la santé environnement**

Hommes et femmes ont une perception égale de l'effet de l'environnement sur leur propre santé. De même, la CSP n'intervient pas dans cette perception. Par contre, l'âge intervient : ce sont les personnes de 55-75 ans qui pensent le plus fréquemment que l'environnement n'a aucun effet néfaste sur leur santé (62 %), devant les jeunes (57 %) et les 35-54 ans (53 %). La population résidant dans les très grandes unités urbaines est la plus sensible aux effets néfastes sur la santé : une personne sur deux déclare des effets néfastes, contre 41 % dans les communes rurales et environ 38 % dans les autres unités urbaines.

La sensibilité aux effets néfastes de l'environnement sur la santé est également liée à l'intérêt porté à la santé environnementale. En effet, 71 % des personnes ayant déclaré un faible intérêt pour les questions de santé environnementale pensent que l'environnement n'a aucun effet sur leur santé, contre 58 % pour celles ayant déclaré un intérêt moyen et 53 % de celles ayant déclaré un fort intérêt.

Proportion de personnes ayant déclaré un effet néfaste de leur environnement habituel sur leur santé

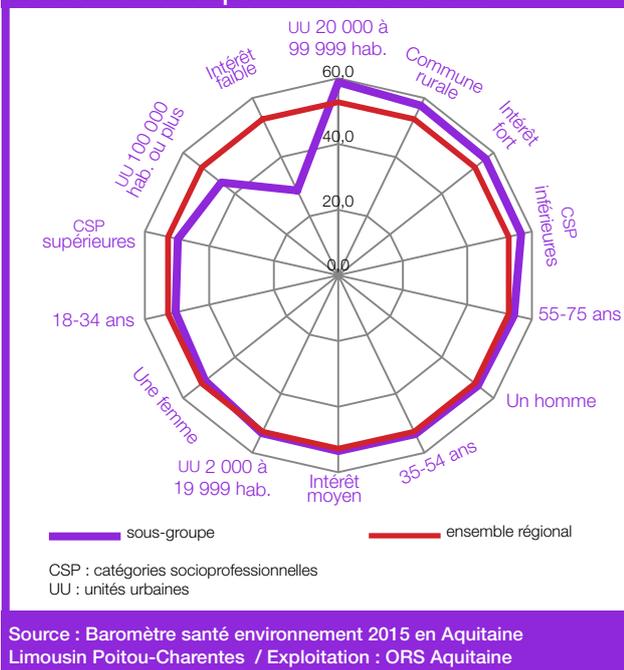


● Un effet néfaste de l'environnement professionnel davantage déclaré par les habitants des unités urbaines de 20 000 - 99 000 habitants et des communes rurales, les 35-54 ans, les personnes les plus intéressées par la santé environnementale et les personnes appartenant aux faibles CSP

Le sexe, l'âge n'ont pas d'effet sur la perception d'un effet néfaste de l'environnement professionnel sur sa santé. Comme pour l'environnement habituel de vie, c'est la taille de l'unité urbaine qui intervient le plus fortement : les habitants des très grandes unités urbaines sont ceux qui déclarent le moins souvent un effet

néfaste sur leur santé (45 % contre 59 % dans celles de 20 000 - 99 000 habitants et 57 % dans les communes rurales). Les personnes les plus intéressées par la santé environnement déclarent plus fréquemment un effet néfaste de l'environnement sur leur santé (57 % contre 29 % de celles faiblement intéressées) ainsi que les personnes appartenant à une catégorie socio-professionnelle inférieure (57 % contre 50 % pour les CSP élevées). Cette proportion est encore plus élevée parmi les ouvriers (63 %).

Proportion de personnes ayant déclaré un effet néfaste de leur environnement professionnel sur leur santé

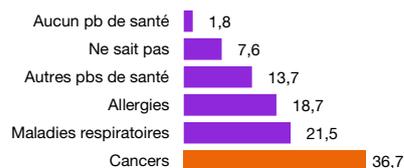


Les problèmes de santé causés ou aggravés par les expositions environnementales

● Le premier problème de santé associé à l'environnement : les cancers

Plus de 90 % de la population ont cité au moins un problème de santé pouvant être causé ou aggravé par les 18 agents environnementaux précédemment examinés (pages 23-24). Moins de 2 % considèrent que les expositions à ces agents ne peuvent pas causer ou aggraver des problèmes de santé et 8 % ont répondu ne pas savoir. Ces derniers n'identifient pas les problèmes de santé associés aux expositions environnementales ou ne se prononcent pas sur le lien entre exposition environnementale et problèmes de santé.

Proportion de personnes ayant cité les problèmes de santé en 1^{er} réponse (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

27

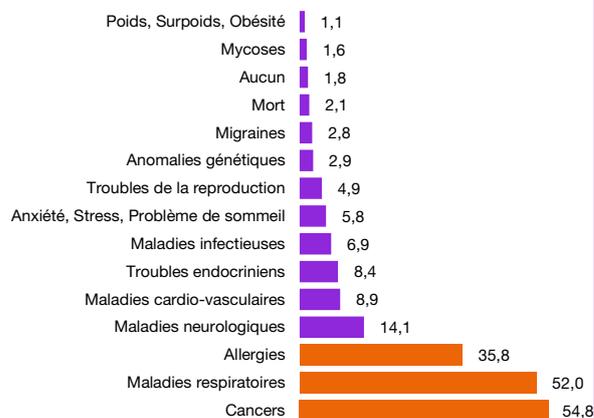
Ce sont les cancers qui sont cités en premier par 37 % de personnes, devant les maladies respiratoires : 21 % et les allergies : 19%.

● Cancers, maladies respiratoires et allergies : pathologies le plus souvent associées aux expositions environnementales

Les personnes pouvaient citer autant de maladies qu'elles le souhaitaient. Elles ont cité en moyenne 2,2 maladies chacune. Un tiers en a cité une, un tiers deux, 20 % trois et 7% ont donné quatre réponses.

D'après l'ensemble des maladies indiquées, cancers et maladies respiratoires sont cités chacun par un peu plus de la moitié des personnes, les allergies par plus d'un tiers. Les maladies neurologiques (maladies d'Alzheimer et de Parkinson...), citées par 14 %, arrivent en 4^e position. Cinq groupes de pathologies sont cités chacun par près de 5 à 9 % des personnes : maladies cardio-vasculaires, troubles endocriniens, maladies infectieuses, anxiété - stress - problème de sommeil et troubles de la reproduction. Les autres pathologies sont beaucoup moins associées aux expositions environnementales. Il s'agit des migraines, des mycoses et du surpoids - obésité. Quelques personnes ont cité la mort (2 %).

Proportion de personnes ayant cité au moins un des problèmes de santé listés (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Éléments complémentaires

Les personnes devaient citer *spontanément* les problèmes de santé qui selon elles pouvaient être causés ou aggravés par les expositions environnementales. Le Baromètre santé 2007 interrogeait sur le risque (plutôt élevé, plutôt faible, quasi-nul) d'être *personnellement affecté* du fait de son environnement par 10 problèmes de santé prévus par le questionnaire. Les proportions d'Aquitains ayant répondu courir un risque plutôt élevé étaient de 43 % pour les cancers, 31 % pour l'anxiété - stress - troubles du sommeil, 29 % pour asthme et allergies, 28 % pour une nouvelle épidémie (SRAS, grippe aviaire...), 28 % pour une maladie cardiaque, 12 % pour l'amiante, 10 % pour la légionellose, 11% pour des problèmes de stérilité.





l'information *en santé environnement*

Les sources d'information utilisées en santé environnement

- **Moins de 10 % de la population ne se tiennent pas informés sur la santé environnement et 50 % utilisent d'autres canaux d'information que les médias classiques**

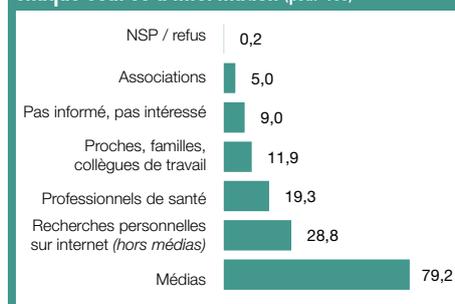
La proportion de personnes déclarant ne pas se tenir informées sur la santé environnement est faible (9 %).

La première source d'information est bien sûr constituée des médias (presse, radio, télé) qui concernent 79 % des personnes. Près de 30 % font des recherches personnelles sur internet, 20 % s'adressent aux professionnels de santé, 12 % s'informent auprès de leurs réseaux personnels (familial, amical ou professionnel) et 5 % recourent aux associations de consommateurs ou environnementales.

Près de 40 % de la population se tiennent exclusivement informés par les médias « classiques » (presse, radio, télévision...) et la moitié recherche de l'information auprès d'autres sources (internet, associations, médecins, réseaux personnels (famille, amis, professionnels)). Chaque personne utilise en moyenne 1,5 source d'information.

Les personnes qui déclarent rechercher de l'information par d'autres canaux que les médias « classiques » sont plus représentées parmi celles qui ont déclaré être très intéressées par la santé environnement ainsi que parmi les personnes appartenant aux CSP élevées. De même, le fait de ressentir un effet néfaste de l'environnement sur sa santé conduit les personnes à rechercher plus activement de l'information. Les critères de sexe et d'âge n'ont pas d'effet sur les modalités de recherche d'information.

Proportion de personnes déclarant recourir à chaque source d'information (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Parmi les personnes ayant déclaré rechercher de l'information sur internet, une proportion comparable (environ 50 %) consulte des sites officiels, des sites d'associations de consommateurs, de malades ou de défense de l'environnement, ou des sites « grand public » tels que Doctissimo, des forums de santé, etc. Les sites officiels regroupent ceux des ministères, des organismes publics de recherche (Inserm, CNRS), de prévention (Inpes), d'information (INCa), de santé au travail (INRS), etc. Les sites marchands proposant des produits susceptibles de réduire les expositions environnementales (adoucisseurs et purificateurs d'eau par exemple) ne sont pas des sources d'information de base pour la population, moins de 5 % s'y réfèrent.

Proportion de personnes recourant à chaque type de site internet parmi les utilisateurs d'internet en santé environnementale (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

30

Le niveau d'information sur différents agents environnementaux

● Quelques thèmes de santé environnement dont une part importante de la population n'a pas entendu parler

La quasi-totalité de la population a déjà entendu parler de la majorité des 18 thèmes de santé environnement traités dans l'enquête. Plus de 95 % ont entendu parler des pesticides et de la pollution de l'air extérieur. De 92,5 à 95 % ont entendu parler de 8 thèmes : monoxyde de carbone, qualité de l'eau du robinet, pollution des sols, amiante, pollens, bruit, insectes vecteurs de maladie et ondes électromagnétiques.

Trois autres thèmes sont moins bien connus : qualité des eaux de baignade, métaux lourds et pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments desquels de 9 à 12 % de la population n'ont pas entendu parler.

Cinq thèmes se détachent nettement avec 30 à 65 % de la population ayant déclaré n'en avoir jamais entendu parler. Il s'agit des plantes invasives (31 %), des légionelles (40 %), des perturbateurs endocriniens (47 %), des nanomatériaux (60 %) et du radon (65 %).

Les hommes répondent plus souvent que les femmes avoir entendu parler du radon et des nanomatériaux mais il n'y a pas de différences entre hommes et femmes pour les autres agents. Les personnes de 55 ans ou plus ont plus souvent que les autres entendu parler du radon. Pour les perturbateurs endocriniens, les légionelles et les plantes invasives, elles répondent comme celles de 35-54 ans. Mais ce sont les jeunes (18-34 ans) qui sont le plus souvent informés sur les nanomatériaux. Quel que soit l'agent, ce sont les personnes appartenant aux CSP élevées et celles le plus intéressées par la santé environnement qui indiquent le plus souvent avoir entendu parler des agents.

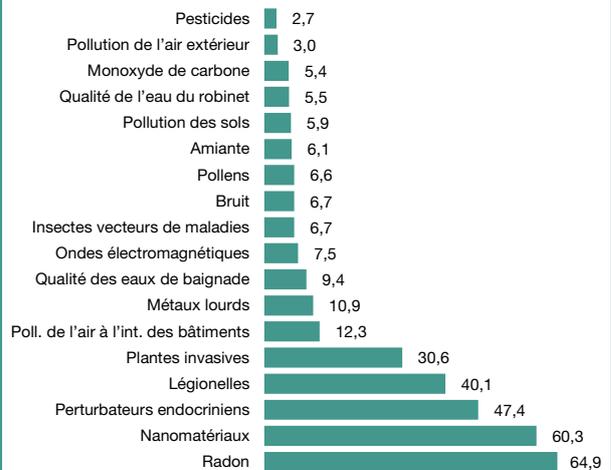
Les habitants de l'ancienne région du Limousin ont plus souvent entendu parler du radon (environ 58 %) que les habitants des deux autres anciennes régions (34% en Poitou-Charentes et 30 % en Aquitaine).

Limites de la question

« Je vais vous citer plusieurs thèmes environnementaux qui peuvent affecter la santé. Pouvez-vous me dire si vous en avez déjà entendu parler ? »

Une question large qui permet de définir parmi 18 thèmes ou agents proposés ceux qui sont connus ou pas de la population. Elle ne permet pas de juger de la qualité de l'information disponible.

Proportion de personnes n'ayant jamais entendu parler des thèmes environnementaux listés (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Les attentes de la population sur les acteurs de l'information en santé environnementale

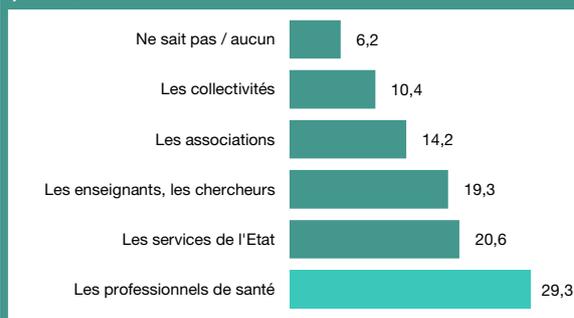
● Les professionnels de santé sont considérés comme les acteurs les mieux placés pour informer en santé environnement

Les personnes devaient choisir et classer les trois acteurs les mieux placés pour informer en santé environnement parmi cinq acteurs proposés (services de l'État, collectivités, associations, professionnels de santé, enseignants-chercheurs). Les premières réponses font apparaître trois acteurs. Les professionnels de santé sont désignés par 30 % de la population comme premier acteur, devant les services de l'État et les

enseignants-chercheurs (environ 20 % chacun), les associations et collectivités restant en retrait (15 % et 10%). Quelques personnes ne se sont pas prononcées (6 %).

Si l'on considère les réponses aux trois choix effectués par les personnes, les professionnels de santé restent considérés comme les mieux placés par 70 % des personnes. Les autres acteurs sont choisis par environ une personne sur deux.

Proportion de personnes considérant les acteurs comme le mieux placé pour informer sur la santé environnementale (pour 100)



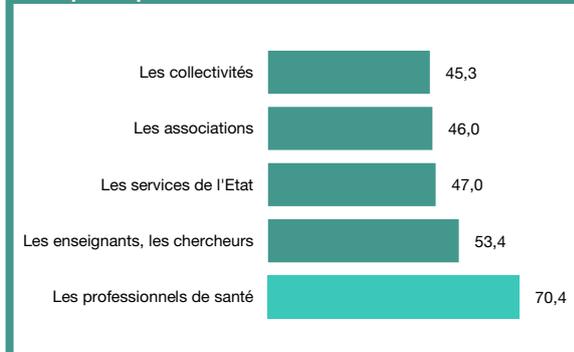
Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Note de lecture : pour 29,3 % de la population, les professionnels de santé sont les acteurs les mieux placés pour informer en santé environnementale.

Les caractéristiques de la population interfèrent peu avec les choix réalisés. Cependant, quelques différences apparaissent. Les femmes choisissent plus fréquemment les professionnels de santé et les enseignants-chercheurs que les hommes. Les personnes de 55 ans ou plus choisissent moins les services de l'État que les plus jeunes, celles de 35-54 ans choisissent plus les collectivités que les autres. Les personnes appartenant aux CSP élevées privilégient plus souvent les associations et les enseignants-chercheurs. Autre différence, les personnes qui font des démarches personnelles pour s'informer sur la santé environnement considèrent davantage les associations comme des acteurs de premier rang que les autres personnes.

Note de lecture : pour 70,4 % de la population, les professionnels de santé sont l'un des trois acteurs les mieux placés pour informer sur la santé environnementale.

Proportion de personnes selon leur choix des 3 acteurs les mieux placés pour informer sur la santé environnementale



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine





l'habitat

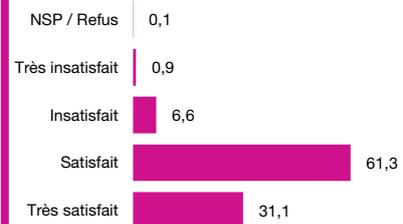
Les conditions de l'habitat

- **Près de 8 % de la population ont jugé leur logement insatisfaisant au regard des critères de santé : luminosité, bruit, humidité, superficie, isolation, température**

Si la grande majorité des personnes a jugé satisfaisant (61 %) ou très satisfaisant (31 %) son logement, 6,6 % l'ont jugé insatisfaisant et près de 1 % très insatisfaisant.

La satisfaction augmente avec l'âge : la proportion de personnes très satisfaites est près de deux fois plus élevée parmi les personnes de 55 ans ou plus que les jeunes de 18-34 ans. À l'inverse, la proportion d'insatisfaits est trois fois plus élevée parmi les jeunes que les plus âgés. L'insatisfaction est plus prononcée parmi les personnes résidant dans les unités urbaines les plus importantes de 100 000 habitants ou plus. Le sexe et la CSP n'influencent pas la satisfaction à l'égard de son logement. Enfin, ce sont 18 % des personnes vivant en appartement qui se déclarent insatisfaites des conditions de leur logement contre moins de 5 % de celles vivant dans une maison individuelle.

Répartition de la population selon la satisfaction envers son logement (pour 100)

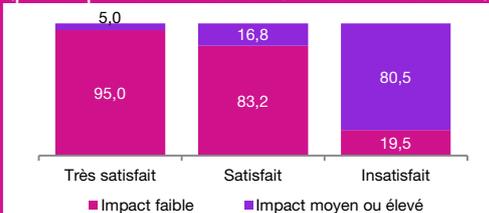


Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

- **Les personnes considèrent que leur logement a un faible impact sur leur santé, évalué à 2,7 sur 10**

Globalement, l'impact du logement sur sa santé est évalué à 2,7 sur 10. Un tiers des personnes considèrent que leur logement n'a aucun impact sur leur santé et 0,4 % qu'il a un impact très élevé côté 10 sur 10. Autrement dit, 82 % de la population jugent l'impact faible (1 à 4), 14 % le jugent moyen (5 à 7) et 4 % élevé (8 à 10).

Jugement de l'impact de son logement sur la santé selon la satisfaction vis-à-vis de son logement (pour 100 personnes très satisfaites, satisfaites ou insatisfaites)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Ce jugement est dépendant de la satisfaction vis-à-vis des conditions de logement. En effet, seulement 5 % des personnes les plus satisfaites de leur logement considèrent qu'il peut avoir un impact sur leur santé moyen ou élevé alors que c'est le cas de 80 % de celles qui sont insatisfaites de leur logement. Un tiers des personnes habitant un appartement jugent l'impact moyen ou élevé contre 14 % de celles vivant dans une maison individuelle.

Note de lecture : 95 % des habitants très satisfaits de leur logement considèrent que ce logement a un impact faible sur leur santé.

La qualité de l'air intérieur

● Des équipements à risque pour la santé : 8 % de la population équipés de cheminées à foyer ouvert et 63 % d'un chauffage à combustion

Les cheminées à foyer ouvert dégagent davantage de particules fines dans l'air intérieur mais aussi d'autres polluants (composés organiques volatils notamment) que les autres cheminées à foyer fermé ou les poêles ou chaudières à bois. Dans la région, 8 % de la population sont équipés d'une cheminée à foyer ouvert utilisée régulièrement. Les logements équipés d'une cheminée à foyer ouvert sont plus représentés chez les personnes de 55-75 ans que les autres personnes. D'autres différences sont non significatives statistiquement en raison du faible effectif de logements équipés (les habitants des unités urbaines de 100 000 habitants ou plus sont moins équipés).

Les appareils à combustion sont des sources potentielles d'émission de monoxyde de carbone (CO) lorsque les conditions d'utilisation sont défectueuses (entretien insuffisant, obstruction des conduits de fumée, entrées et sorties d'air bouchées...). Dans la région, 63 % de la population sont équipés à titre principal ou secondaire d'un appareil de chauffage à combustion au gaz, fuel ou bois (51 % si l'on ne considère que les équipements principaux). Les jeunes de 18-34 ans sont moins souvent équipés de chauffages à combustion, tout comme les personnes appartenant aux CSP inférieures et les habitants d'unités urbaines (2 000 habitants ou plus).

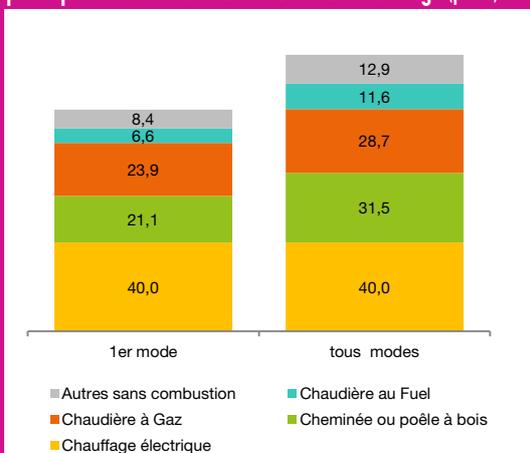
Environ un quart des logements sont équipés d'un système de ventilation naturelle exclusivement, 50 % d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) et l'autre quart dispose des deux modes de ventilations.

Note de lecture : 40,0 % de la population a un chauffage électrique comme 1^{er} mode de chauffage ; 31,5 % de la population compte une cheminée ou un poêle à bois parmi leurs différents modes de chauffage.

Proportion de la population disposant de différents types d'équipement

Cheminée à foyer ouvert	8,1
Chauffage à combustion autre	62,9
Chauffage sans combustion	37,3
Ventilation naturelle (VN) exclusivement	27,3
Ventilation mécanique contrôlée (VMC) exclusivement	49,4
VN et VMC	23,3

Répartition de la population selon le mode de chauffage principal et l'ensemble des modes de chauffage (p 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

● Des pratiques d'aération des logements largement répandues

L'aération des logements est nécessaire à l'obtention d'un air ambiant de bonne qualité. Elle apporte un air neuf nécessaire notamment au bon fonctionnement des appareils à combustion, elle permet l'évacuation de l'air vicié par des polluants et permet de lutter contre l'humidité et les condensations. Les pratiques d'aération doivent se jumeler avec celles de réduction des émissions de polluants à la source. Deux modalités d'aération des logements coexistent : l'aération permanente réalisée par les systèmes de ventilation naturelle ou mécanique et l'ouverture des fenêtres².

2 <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Sources-de-pollutions.html> - consulté le 13-01-2016

Sur cette dernière pratique, 22 % de la population a déclaré que les fenêtres du logement sont ouvertes deux fois par jour, 67 % une fois par jour, 10 % moins souvent mais plusieurs fois par semaine et 1 % moins d'une fois par semaine.

Les pratiques d'aération très insuffisantes (moins d'une fois par jour) sont plus fréquemment déclarées par les hommes que les femmes et par les personnes de moins de 55 ans.

Certaines personnes ont bouché les entrées et arrivées d'air ou coupé le système de ventilation du logement au cours de la dernière année. 6,3 % de la population ont déclaré avoir mis en oeuvre l'une ou l'autre pratique au cours de la dernière année. L'enquête ne permet pas d'en connaître les raisons. Ces pratiques sont plus répandues parmi les habitants des unités urbaines de 20 000 habitants ou plus.

L'entretien et la vérification des systèmes de ventilation doivent être réalisés régulièrement, sans obligation de recourir à un professionnel. Plus de 6 % de la population a déclaré ne pas savoir si cet entretien était réalisé, un tiers qu'il ne l'était pas et 60 % qu'il était fait. Les jeunes déclarent plus souvent que les autres personnes ne pas être au courant de cette pratique.

Proportion de personnes ayant déclaré les pratiques d'aération du logement (pour 100)

Interrompre les systèmes de ventilation du logement	6,3
Ouvrir les fenêtres :	
matin et soir	21,8
une fois par jour	67,2
plusieurs fois par semaine	9,8
moins souvent	1,1
Entretien et vérifier le système de ventilation	
oui	60,3
non	33,2
ne sait pas	6,5

Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Limites

L'échantillon comprend davantage de résidents de maisons individuelles que dans la réalité. L'Insee a recensé, en 2012, 72,2 % de logements de type « maison individuelle » dans la région alors que c'est le cas de 80,4 % des logements de l'échantillon redressé. Aussi, les situations liées au type de logement, comme disposer d'une cheminée et d'un mode de chauffage à combustion, peuvent être surestimées dans nos résultats.

Les moisissures dans l'habitat

● Le lien entre aération du logement et prévention des moisissures connu par les trois quarts de la population

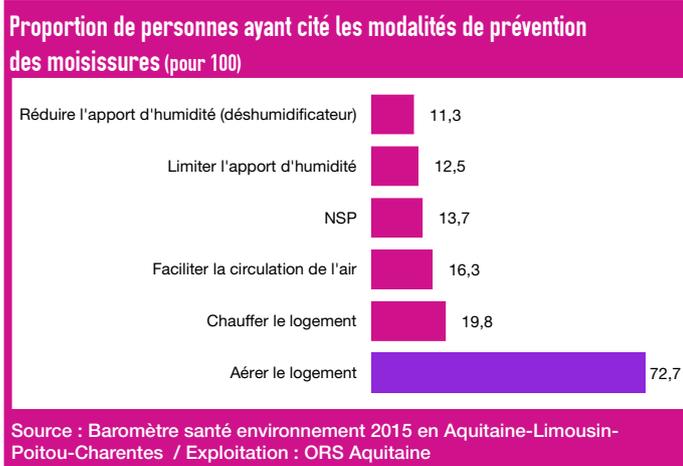
Les personnes devaient citer spontanément les mesures à prendre pour éviter l'apparition des moisissures, aucune proposition ne leur était faite. Le questionnaire a prévu cinq mesures de prévention.

Près des trois quarts de la population ont cité l'aération du logement, 20 % son chauffage et 16 % la nécessité de faciliter la circulation de l'air, cette dernière pratique étant particulièrement utile pour les endroits tels que sous les lits, derrière les armoires. Un peu plus de 10 % des personnes ont pensé à agir sur l'humidité de l'air, soit en réduisant l'apport d'humidité, soit en réduisant son degré (déshumidificateur). Les autres personnes, 14 %, ont déclaré ne pas savoir.

Quelques personnes ont cité d'autres réponses, parmi lesquelles l'isolation du logement (près d'une centaine de personnes) sous la forme de la réalisation de travaux d'étanchéité du logement ou du maintien

d'une bonne isolation. L'isolation est une réponse appropriée dans la mesure où elle évite les ponts thermiques et les infiltrations d'eau notamment. D'autres propositions apparaissent par contre non adaptées. La plus fréquente est le nettoyage du logement (dépoussiérer, javelliser) qui est sans effet sur l'apparition des moisissures.

Il y a peu de lien entre la connaissance des pratiques de prévention de moisissures et les caractéristiques sociodémographiques ou l'intérêt pour la santé environnement. Les hommes, les jeunes et les personnes appartenant aux CSP inférieures ont cependant moins souvent cité au moins une mesure de prévention.



Les légionelles

36

● Les gestes de prévention des légionelles : peu connus de la population

Les personnes devaient citer les gestes de prévention des légionelles à domicile. Rappelons que 40 % de la population n'ont jamais entendu parler des légionelles. La proportion de personnes ayant cité au moins un geste de prévention est de 17 % alors que 27 % n'ont pas su indiquer de gestes et 15 % ont cité des gestes inappropriés.

Proportion de personnes selon leur connaissance des légionelles et des gestes de prévention (pour 100)

N'a pas entendu parler des légionelles	40,2
A entendu parler des légionelles	59,8
Cite au moins un geste de prévention	17,5
Ne peut pas citer les gestes	27,0
Donne des réponses inadaptées	15,4

Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Les femmes, les personnes appartenant aux CSP élevées et celles ayant déclaré un fort intérêt pour la santé environnementale ont plus souvent déclaré un geste de prévention que les autres personnes.

Pour les personnes ayant cité des gestes de prévention, le plus connu est le détartrage des embouts de robinet, devant le réglage de la température de l'eau au niveau des appareils de production d'eau chaude à 50°³. Faire couler l'eau après une absence est un geste un peu moins connu.

Proportion de personnes ayant cité les gestes de prévention des légionelles (pour 100)

Faire couler l'eau après une absence ou si robinet peu utilisé	5,8
Au niveau de la production d'eau chaude, régler la température de l'eau à 50 minimum	7,0
Détartrer et désinfecter les embouts de tuyauterie	7,6

Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

³ Les légionelles se développent et prolifèrent entre 25° C et 45° C ; il est recommandé de régler la température entre 50° C et 60° C au sortir des ballons d'eau chaude

Le radon

● Le radon, un gaz méconnu

Les deux tiers de la population ont déclaré n'avoir jamais entendu parler du radon. Cette méconnaissance est plus élevée chez les femmes que les hommes, chez les jeunes que les plus âgés, chez les personnes appartenant aux CSP inférieures, chez les personnes peu intéressées par la santé environnementale. Elle est la moins élevée dans l'ancienne région du Limousin (42 %).

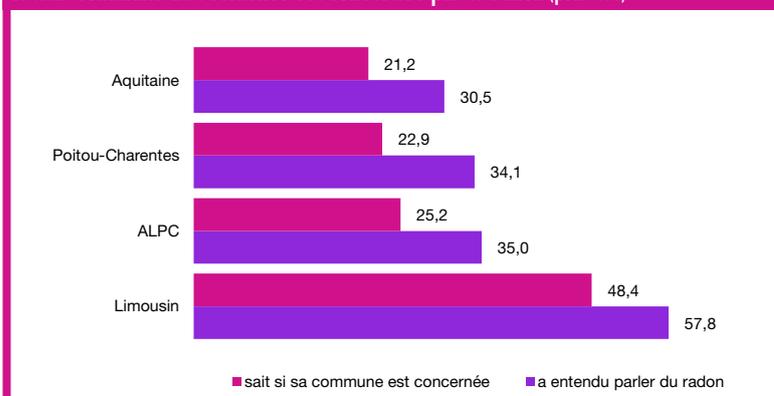
Toutes les personnes ayant entendu parler du radon ne connaissent cependant pas le statut radon de leur commune de résidence. Seulement un quart des habitants déclare connaître ce statut. Dans le Limousin, c'est près de la moitié de la population qui est informée.

Proportion de personnes selon la connaissance du radon (pour 100)

N'en a pas entendu parler	65,0
En a entendu parler	35,0
Sait si sa commune est concernée*	25,2
Ne sait pas si sa commune est concernée	9,9

Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Proportions de personnes ayant déclaré avoir entendu parler du radon et connaître si leur commune de résidence est concernée par le radon (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

* L'adéquation entre les réponses et le statut de la commune vis-à-vis du radon ne peut être menée. La représentativité de l'échantillon ne prend pas en compte les communes. Il est cependant possible d'affirmer que des personnes ont déclaré que leur commune de résidence est concernée par le radon alors que l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) classe ces communes dans celles à faible potentiel radon.

<http://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/Pages/Le-radon.aspx>
(consulté le 13-01-2016)

Les pratiques vis-à-vis des produits de consommation courante

● Au moins deux tiers de la population se soucient de la composition des produits consommés

Les produits de jardinage suscitent davantage d'attention de la part des consommateurs que les autres types de produits : produits d'hygiène et cosmétiques, produits ménagers ou produits de bricolage

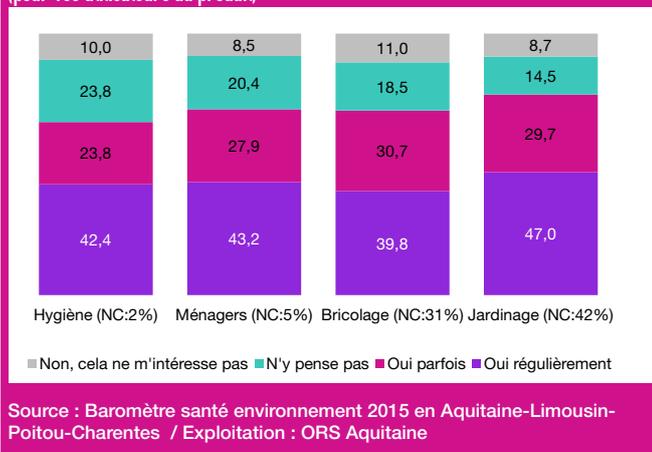
La proportion de personnes ayant déclaré tenir compte des précautions d'usage ou de la composition des produits passe de 66 % pour les produits d'hygiène et cosmétiques à 71 % pour les produits ménagers et les produits de bricolage et atteint 77 % pour les produits de jardinage. C'est pour ces derniers que les personnes sont le plus « attentives régulièrement » et qu'elles déclarent le moins « ne pas y penser ». La proportion de personnes ayant indiqué ne pas être intéressées par la composition des produits et les précautions d'usage est stable quel que soit le produit, de l'ordre de 10 %.

Les proportions de personnes tenant compte ou pas de la composition des produits ou des précautions d'usage varient fortement avec les caractéristiques sociodémographiques. Pour les produits d'hygiène et ménagers, les moins attentifs sont les hommes, les jeunes, les personnes appartenant aux CSP inférieures et les personnes peu intéressées par la santé environnement. Pour les produits de bricolage, hommes et femmes présentent les mêmes comportements. Pour les produits de jardinage, le sexe, l'âge et la CSP ne créent pas de différence de comportement. Par contre, un faible intérêt pour la santé environnementale est associé à une plus faible proportion de personnes attentives à la composition des produits et aux précautions d'usage.

38

Note de lecture : parmi les utilisateurs de produits d'hygiène, 42,4 % prennent en compte les précautions d'usage et la composition des produits.

Répartition des utilisateurs de chaque type de produit selon la prise en compte des précautions d'usage et de la composition des produits (pour 100 utilisateurs du produit)



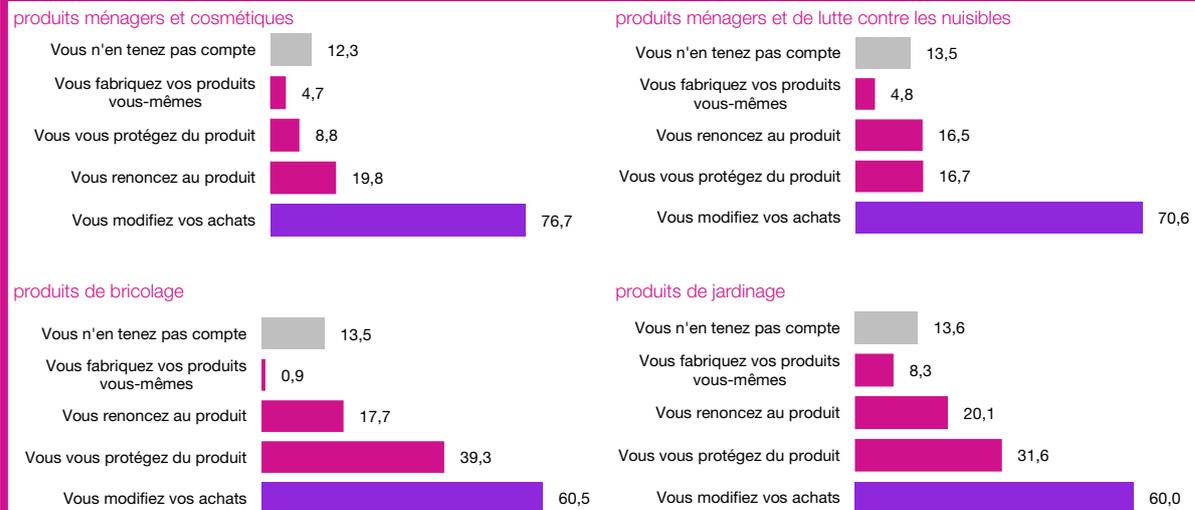
● Les personnes attentives à la composition des produits modifient leurs comportements d'achats

Les personnes attentives à la composition des produits ou aux précautions d'usage mettent en œuvre des comportements spécifiques selon le type de produits. Il y a cependant trois façons de réagir communes aux différents produits. La première est une modification des achats, c'est-à-dire le choix d'un autre produit, qui concerne entre 60 et 76 % des personnes, la deuxième consiste à renoncer au produit, comportement mis en œuvre par environ 20 % des consommateurs. La troisième est au contraire l'absence de réaction, le consommateur ne tenant pas compte des informations, qui concerne environ 13 % des personnes.

Se protéger du produit est un comportement choisi pour les produits ménagers (17 %), de bricolage (39 %) ou de jardinage (32 %). La fabrication par soi-même des produits reste peu développée. Elle concerne toutefois 8 % de la population pour les produits de jardinage et 5 % pour les produits ménagers ou d'hygiène.

Répartition de la population déclarant adopter chaque type de comportement

(pour 100 personnes ayant indiqué tenir compte de la composition des produits ou des précautions d'usage)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Les pratiques vis-à-vis du bricolage

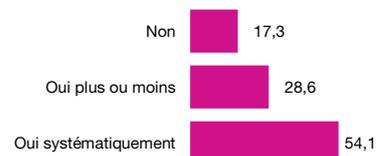
● La moitié de la population ne se protège pas vis-à-vis des risques liés aux poussières nocives pour la santé (amiante, plomb)

L'enquête met en évidence que 31 % des personnes ne réalisent pas elles-mêmes de travaux qui mettent en présence des poussières.

Parmi celles qui répondent réaliser ce type de travaux, un peu plus de la moitié prend systématiquement des précautions pour se protéger des poussières nocives, 29 % restant peu déterminées (prend des précautions plus ou moins) alors que 17 % indiquent ne pas prendre de précautions.

Si les stratégies masculines et féminines sont comparables, les jeunes de 18-34 ans sont moins enclins à prendre des précautions ainsi que les personnes ayant indiqué être peu intéressées par la santé environnementale.

Répartition de la population prenant ou pas des précautions pour se protéger des poussières nocives à la santé (amiante, plomb) (pour 100 personnes réalisant elles-mêmes des travaux)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine



l'alimentation

L'eau du robinet

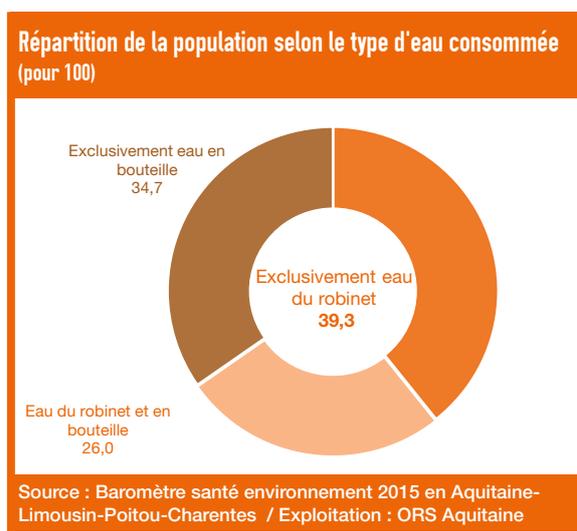
● Une personne sur deux n'a pas une confiance totale en l'eau du robinet

L'eau du robinet n'a pas acquis la confiance de l'ensemble de la population. Si la moitié affirme avoir totalement confiance, 34 % ont une confiance partielle et 16 % n'ont pas confiance.

L'entière confiance est plus répandue chez les hommes que chez les femmes ; elle augmente avec l'âge et elle est plus élevée chez les personnes ayant déclaré un faible intérêt pour la santé environnement. La confiance n'est pas liée au lieu d'habitat, qu'il soit urbain ou rural.

● Plus d'un tiers des habitants de la région ne boit que de l'eau en bouteille

Près de 40 % des habitants de la région boivent exclusivement de l'eau du robinet, 35 % exclusivement de l'eau en bouteille et un quart consomment les deux types d'eau.



Cette répartition est différente de celle observée en Aquitaine en 2007 où un tiers avait déclaré boire exclusivement de l'eau du robinet, 22 % exclusivement de l'eau en bouteille et 45 % consommaient les deux types d'eau. La consommation exclusive d'eau en bouteille a augmenté et est proche de celle observée en Bretagne en 2014 (39 %). La consommation exclusive d'eau du robinet est plus répandue dans la région qu'en Bretagne (29 %).

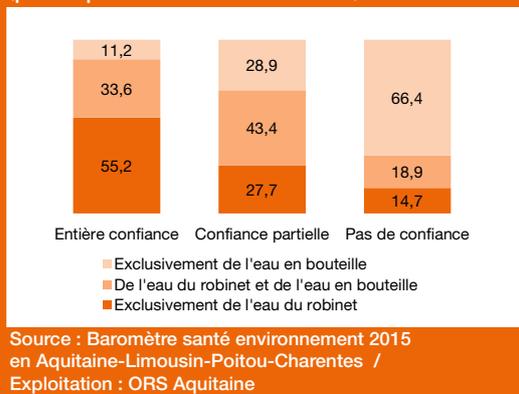
Moins d'1 % de la population utilise l'eau d'une source, d'un puits ou d'un forage privés et près de 8 % consomment de l'eau du robinet qui a été préalablement filtrée.

Le type d'eau consommée est étroitement lié au degré de confiance envers l'eau du robinet. Plus de la moitié des personnes ayant une confiance totale dans l'eau du robinet la boivent exclusivement et un tiers consomment les deux types d'eau. Moins d'un tiers des personnes n'ayant pas confiance boit de l'eau du robinet alors que deux tiers ne boivent que de l'eau en bouteille.

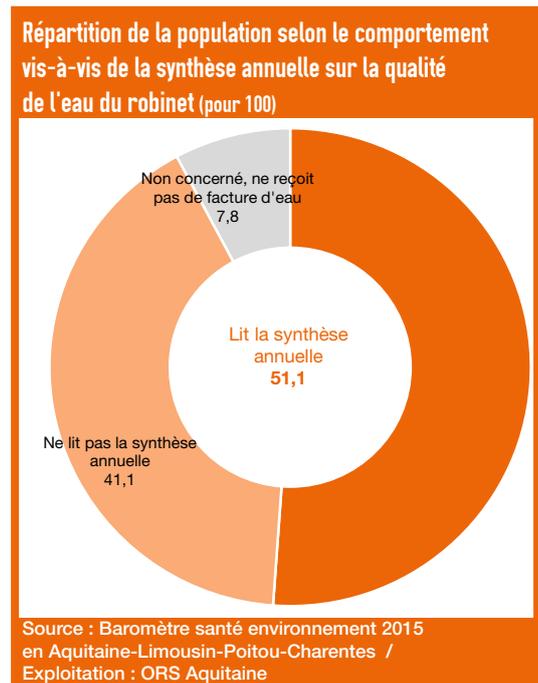
Sexe et âge n'ont pas d'effet sur le type d'eau consommée. Les personnes appartenant aux CSP inférieures boivent plus souvent de l'eau du robinet exclusivement mais comprennent une proportion comparable de buveurs d'eau en bouteille exclusivement. Le degré d'intérêt pour la santé environnementale n'induit pas de comportements de consommation spécifiques, ni le fait d'habiter dans une commune rurale ou urbaine.

Note de lecture : parmi les personnes ayant déclaré une entière confiance dans l'eau du robinet, 55,2 % consomment exclusivement de l'eau du robinet.

Répartition de la population selon le degré de confiance envers l'eau du robinet et le type d'eau consommée (pour 100 personnes d'un niveau de confiance)



● La moitié de la population déclare lire la synthèse annuelle sur la qualité de l'eau distribuée



La moitié de la population lit la synthèse sur la qualité de l'eau distribuée, qui est jointe à la facture d'eau une fois par an. Ce bilan annuel est réalisé par l'Agence régionale de santé (ARS) à partir des contrôles effectués sur l'eau tout au long de l'année. Un peu de plus de 40 % ne le lisent pas alors que 8 % déclarent ne pas le recevoir.

Le comportement de lecture du bilan n'est pas associé au type d'eau consommée, au sexe ou au lieu de vie (milieu rural ou urbain). Par contre, il est lié à l'âge : les jeunes lisent moins le bilan que les plus âgés, tout comme les personnes appartenant aux CSP inférieures et les moins intéressées par la santé environnement.

● Les recommandations concernant l'utilisation de l'eau du robinet ne sont pas connues par la population

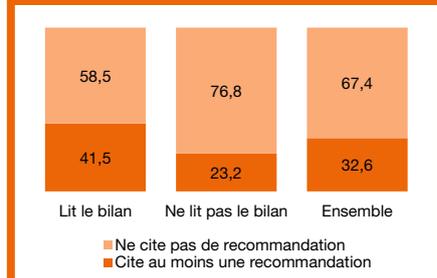
Les répondants n'ont pas directement compris la question ouverte interrogeant sur les recommandations concernant l'utilisation de l'eau du robinet. La question a dû être répétée par les enquêteurs. Les recommandations sont habituellement associées à des produits « nocifs », elles visent à se protéger d'un agent néfaste (les polluants de l'air, le monoxyde de carbone...). L'eau n'est bien sûr pas considérée comme un produit néfaste. Chacun sait que l'eau est contrôlée régulièrement et qu'une information est faite en cas de pollution ou d'une qualité non conforme.

Finalement, les deux-tiers des personnes n'ont pas cité de recommandation.

Les lecteurs du bilan annuel sur la qualité de l'eau citent plus fréquemment au moins une recommandation (42 % d'entre eux) que ceux qui ne le lisent pas (23 %). C'est également le cas des personnes appartenant aux CSP élevées et celles ayant déclaré être très intéressées par la santé environnement.

Note de lecture : parmi les personnes ayant déclaré lire le bilan annuel sur la qualité de l'eau, 41,5 % citent au moins une recommandation sur l'eau du robinet.

Répartition de la population ayant cité ou pas une recommandation sur l'eau du robinet (pour 100 lecteurs et 100 non lecteurs du bilan annuel)

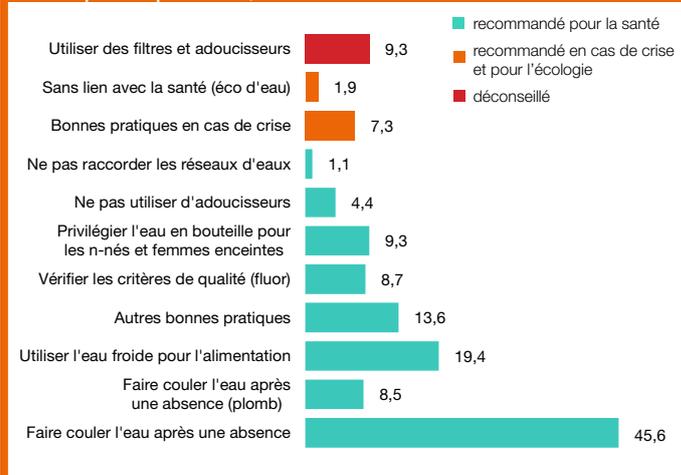


Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

● Des confusions entre les recommandations du quotidien et celles en cas de crise

La recommandation la mieux citée est de faire couler l'eau après une absence. Elle est citée par 45 % des personnes ayant mentionné au moins une recommandation (15 % de l'ensemble de la population). Elle est suivie par l'utilisation d'eau froide pour la boisson et la cuisine (20 % soit 6 %) et les autres bonnes pratiques (14 %). Ces dernières consistent à mettre l'eau au réfrigérateur quelques heures avant de la boire ou de la laisser quelques heures dans une carafe avant de la boire, de vérifier sa couleur ou de nettoyer régulièrement les embouts de robinet.

Proportion de personnes ayant cité chaque recommandation sur l'eau du robinet (pour 100 personnes ayant cité au moins une recommandation)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Moins de 10 % des personnes ont pensé à citer la recommandation pour les femmes enceintes et les nouveau-nés de boire de l'eau en bouteille lorsque l'eau du robinet présente un défaut de qualité.

Certaines personnes ont cité des pratiques à mettre en place en cas de problème sanitaire telles que faire bouillir, ne pas boire l'eau du robinet (7 %).

Enfin, quelques-unes (près de 10 %) ont présenté l'utilisation de filtres et d'adoucisseurs comme des bonnes pratiques, alors qu'il est conseillé de n'utiliser les adoucisseurs individuels que sur les circuits d'eau chaude. Leur utilisation peut en effet conduire à un enrichissement en ions sodium, à une prolifération bactériologique si l'entretien est mal assuré ou encore à des phénomènes de corrosion.

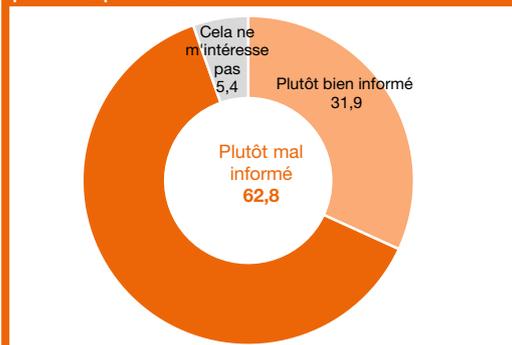
Les aliments

● Une information sur l'origine des aliments, la présence de pesticides ou d'additifs à améliorer pour 63 % des personnes

Près d'un tiers de la population déclare être plutôt bien informé sur l'origine des produits alimentaires, les additifs et les pesticides qu'ils peuvent contenir, 63 % déclarent être plutôt mal informés et 5 % ne sont pas intéressés par ce type d'information.

Aucune caractéristique sociodémographique n'introduit de différence significative entre les proportions de personnes se sentant plutôt bien ou plutôt mal informées. Par contre, le sentiment d'être bien informé augmente avec l'âge, de 25 % chez les jeunes de 18-34 ans à 42 % au-delà de 55 ans. Il est plus élevé dans les communes rurales et les unités urbaines intermédiaires (20 000 – 99 000 habitants) que dans les autres unités urbaines.

Répartition de la population selon le niveau d'information sur les produits alimentaires (origine, présence d'additifs, de pesticides) (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

● Trois personnes sur quatre ont cherché à réduire la présence de produits potentiellement dangereux pour la santé dans leur alimentation

44

Les trois quarts de la population ont cherché à réduire, depuis 5 à 10 ans, la présence de produits potentiellement dangereux pour la santé, comme les pesticides, les nitrates, les additifs (agents de texture, colorants, conservateurs) dans leur alimentation.

Les femmes, les personnes appartenant aux CSP supérieures et celles ayant exprimé un intérêt fort ont plus souvent cherché à agir dans ce sens. Les personnes ayant déclaré être plutôt bien ou plutôt mal informées sur ces aliments agissent de la même façon.





les milieux

Les eaux de loisir

- **Environ la moitié de la population est intéressée par la lecture des informations sur la qualité des eaux de baignade**

Au cours de la dernière année, 68 % des personnes ou leurs jeunes enfants se sont baignés. La baignade en eau « naturelle » (mer, lac, rivière) a concerné 92 % de ces personnes, celle en piscine 53 %.

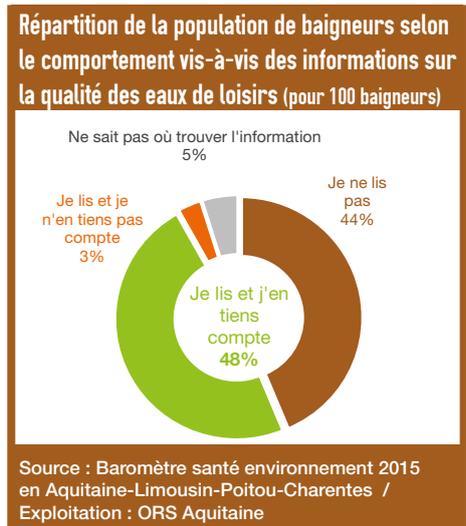
Globalement, les femmes sont moins adeptes de la baignade que les hommes, tout comme les personnes de 55-74 ans et celles appartenant aux CSP inférieures.

Parmi les personnes déclarant se baigner, près de la moitié (47 %) s'est baignée exclusivement en eau « naturelle », 8 % exclusivement en piscine et 45 % dans les deux types d'eau. Les hommes, les personnes âgées de 55 ans ou plus et celles appartenant aux CSP inférieures se baignent plus souvent exclusivement en eau « naturelle » que les autres groupes de population.

Près de la moitié de la population indique lire et tenir compte des informations mises à disposition sur la qualité des eaux de baignade. Cependant, 44 % indiquent ne pas lire ces informations et 3 % les lire mais ne pas en tenir compte. Environ 5 % de la population ont indiqué ne pas savoir où trouver ces informations.

Les personnes apparaissant le plus intéressées (c'est-à-dire lisant les informations et en tenant compte) sont les femmes, les personnes d'au moins 55 ans et celles ayant déclaré un fort intérêt pour la santé environnement.

Par ailleurs, les baigneurs en eau naturelle et en piscine ont les mêmes comportements vis-à-vis de l'information mise à disposition.

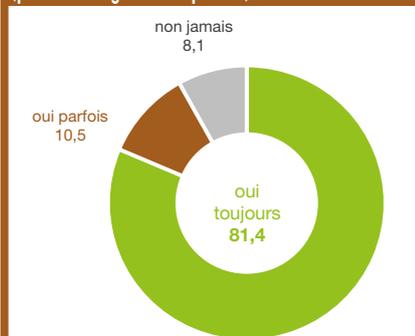


● La douche avant la baignade en piscine : une pratique largement généralisée

Plus de 80 % des baigneurs en piscine ont déclaré prendre systématiquement une douche avant la baignade alors que 10 % n'adoptent que parfois cette pratique et 8 % jamais.

Aucune caractéristique sociodémographique ne modifie ces proportions.

Répartition de la population selon la pratique de la douche avant la baignade en piscine (pour 100 baigneurs en piscine)

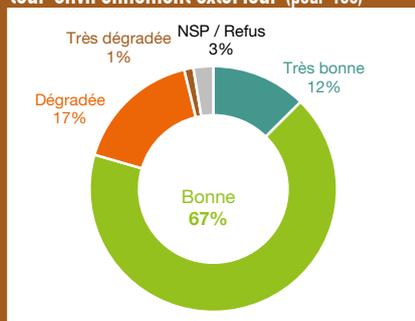


Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

L'air extérieur

● La qualité de l'air extérieur est jugée très bonne par 12 % de la population, très dégradée par 1 %

Répartition de la population selon la perception de la qualité de l'air dans leur environnement extérieur (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Les deux tiers de la population considèrent que la qualité de l'air dans leur environnement extérieur est bonne et 12 % la jugent très bonne. À l'opposé, 17 % considèrent que l'air extérieur est dégradé et 1 % qu'il est très dégradé.

L'âge n'influence pas cette perception mais les hommes ont tendance à juger la qualité de l'air plus favorablement que les femmes ainsi que les personnes peu intéressées par la santé environnement. C'est parmi les habitants des grandes agglomérations de 100 000 habitants ou plus que la proportion de personnes jugeant la qualité de l'air dégradée ou très dégradée est la plus élevée (26 %).

● Les recommandations les plus connues : réduire les sorties des personnes vulnérables et porter un masque

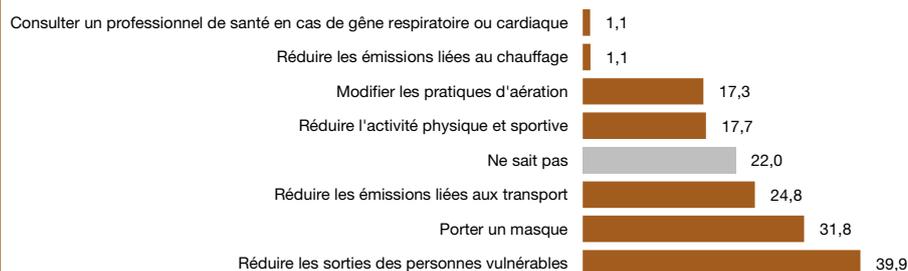
Près d'un quart de la population (22 %) a déclaré ne pas connaître les recommandations ou les pratiques utiles pour se protéger en cas d'épisode ou de pic de pollution. La recommandation la plus citée, par 40 % des personnes, concerne les personnes vulnérables qui doivent réduire leurs sorties ou modifier leur itinéraire (éloignement des grands axes...). La deuxième est le port d'un masque qui permet, s'il est d'une

qualité adaptée, de filtrer certains gaz et particules en suspension⁴. Un quart des personnes a pensé à citer la réduction des émissions liées aux transports et 18 % la réduction des activités physiques et sportives. La possibilité de modifier les pratiques d'aération des logements a été envisagée par 17 % de la population. Très peu de personnes ont pensé à citer la réduction des émissions de polluants liées au chauffage et la consultation d'un médecin en cas de gêne respiratoire ou cardiaque (environ 1 %).

Les hommes, les jeunes, les personnes appartenant aux CSP inférieures et celles peu intéressées par la santé environnement ont plus souvent que les autres déclaré ne pas connaître de recommandations.

La taille de l'unité urbaine et la perception du degré de pollution de l'air n'ont pas d'effet significatif sur les connaissances de ces recommandations.

Proportion de personnes ayant cité chaque recommandation ou pratique pour se protéger en cas d'épisodes ou de pics de pollution (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Éléments complémentaires

L'analyse des réponses « Autres » montre une imprécision et des confusions concernant les connaissances sur les recommandations en cas d'épisode et de pic de pollution. Certaines personnes ont ainsi cité des pratiques de confinement (ne pas sortir, rester confiné, couper la ventilation) qui sont uniquement recommandées en cas de pollution accidentelle. Des personnes ont cité des recommandations à suivre en cas de pic de chaleur (boire, s'hydrater, rester dans un endroit frais, éviter les sorties à certains horaires). De même, des personnes ont confondu le risque « pollution de l'air » et le risque « pollens » : elles ont indiqué qu'il fallait éviter d'étendre le linge à l'extérieur, éviter les zones à pollens.

⁴ Le port d'un masque ne constitue pas une recommandation sanitaire. Une saisine de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est en cours afin de déterminer si le port d'un masque doit être recommandé à la population.

● 28 % de la population déclarent être sensibles aux pollens

Ce sont 28 % des habitants de la région qui indiquent être sensibles aux pollens. Cette proportion est plus élevée parmi les femmes (35 %) que les hommes (21 %). Les autres caractéristiques sociodémographiques n'influencent pas, ni le fait de vivre dans un environnement extérieur où l'air est ressenti comme dégradé.

Parmi les personnes ayant déclaré une sensibilité aux pollens, la moitié indique une augmentation de la sensibilité au cours des cinq dernières années. Cette évolution est plus marquée parmi les femmes (56 %) que les hommes (44 %).

Répartition des personnes ayant déclaré être sensibles aux pollens et pour lesquelles la sensibilité a augmenté au cours des 5 dernières années (pour 100)

Êtes-vous sensible aux pollens ?	
Oui	28,1
Non	71,9
Si oui, votre sensibilité a-t-elle augmenté au cours des cinq dernières années ?	
Oui	51,9
Non	48,1

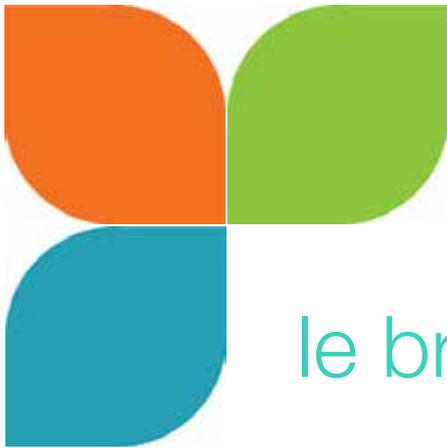
Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Éléments complémentaires

D'après une étude de 2007, réalisée par l'Institut de veille sanitaire (InVS), chez l'adulte en France, la prévalence des sensibilisations aux pollens est de 19 % pour les graminées, de 7 % pour l'olivier ou le frêne (responsables de sensibilisation croisée), de 5 % pour le bouleau, de 2 % pour la pariétaire et de 0,9 % pour l'ambrosie. Par ailleurs, il existe des allergènes respiratoires autres que les pollens, notamment les acariens (en France, 23 % des adultes sont sensibilisés aux acariens), les phanères d'animaux domestiques (chat, chien...), les moisissures (*Alternaria* par exemple)⁵.

⁵ Note de position, Pollens et santé, Institut de veille sanitaire (03/04/2012)



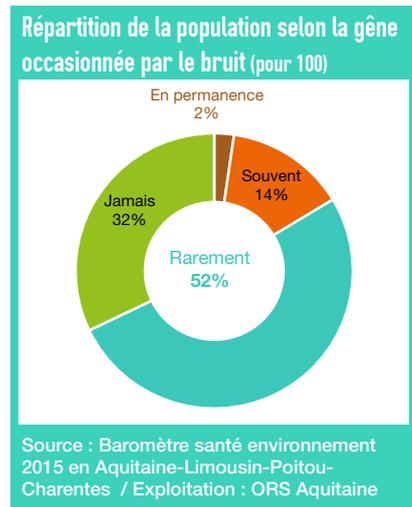


le bruit

- **16 % de la population régionale sont gênés souvent ou en permanence par le bruit et 59 % y sont exposés sur leur lieu de travail ou de formation**

Près d'un tiers de la population n'est jamais gêné par le bruit et 52 % le sont rarement. Être souvent gêné par le bruit concerne 14 % des personnes et l'être en permanence 2,3 %.

La perception de la durée d'exposition au bruit est liée aux caractéristiques sociodémographiques. Si hommes et femmes déclarent dans les mêmes proportions n'être jamais gênés par le bruit, les femmes déclarent plus souvent être gênées en permanence. Les personnes de 55-74 ans déclarent plus souvent n'être jamais gênées par le bruit. Les personnes appartenant aux CSP supérieures déclarent plus souvent être gênées en permanence, celles appartenant aux CSP inférieures l'être rarement, alors que dans les deux groupes, un tiers ne se sentent jamais exposés. Les habitants des communes rurales se sentent beaucoup moins exposés souvent ou en permanence que ceux résidant dans des unités urbaines. L'élément le plus discriminant est le type de logement : 17 % des personnes vivant dans un appartement déclarent n'être jamais gênés par le bruit et 29 % l'être souvent ou en permanence alors que ces proportions sont inversées parmi les personnes vivant dans une maison individuelle : 36 % et 13 %.



Globalement, 59 % de la population régionale en activité indiquent être exposés au bruit sur leur lieu de travail ou de formation. Cette proportion est plus élevée parmi les hommes (65 %) que les femmes (52 %). Elle est également plus élevée parmi les personnes de moins de 55 ans et celles appartenant aux CSP inférieures.

- **La circulation : première source de bruit des habitants de la région**

La gêne occasionnée par les différentes sources de bruit dans la vie quotidienne reste relativement faible, inférieure à 3 sur 10. Les bruits de la circulation sont à l'origine d'une gêne un peu plus élevée (2,8 sur 10), que ceux du voisinage ou ceux liés à l'activité (2,2 sur 10 chacun).

Note de lecture : 42,0 % de la population évaluent à 1 sur une échelle de 1 (aucune gêne) à 10 (très forte gêne) la gêne occasionnée par les bruits de la circulation.

Les femmes se sentent davantage gênées par le bruit du voisinage que les hommes mais pas pour les autres sources de bruit. Les personnes de 35-54 ans se déclarent plus intensément gênées par le bruit de la circulation que les personnes des autres groupes d'âge. C'est également le cas pour les bruits du voisinage et liés aux activités par rapport à leurs aînés de 55-75 ans. Ces derniers sont le moins gênés par les trois sources d'émissions sonores.

Il n'y a aucune différence significative entre les scores moyens déclarés par les personnes appartenant aux CSP supérieures et inférieures.

Quelle que soit la source de bruit, les habitants des communes rurales ont un score moyen inférieur à celui des habitants des unités urbaines.

50

Les personnes ayant indiqué un intérêt faible pour la santé environnementale ont également déclaré des scores moyens de gêne plus faibles, quelle que soit la source de bruit.

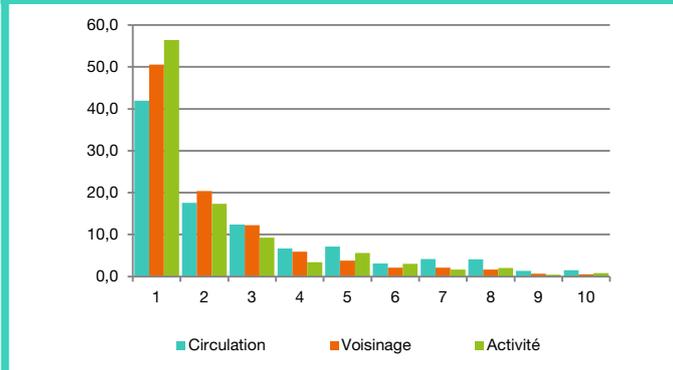
Définition des modalités

Bruits de la circulation : trafic routier, aéroport, train, deux-roues, sirènes

Bruits du voisinage : voix, télévision, bricolage, jardinage, animaux

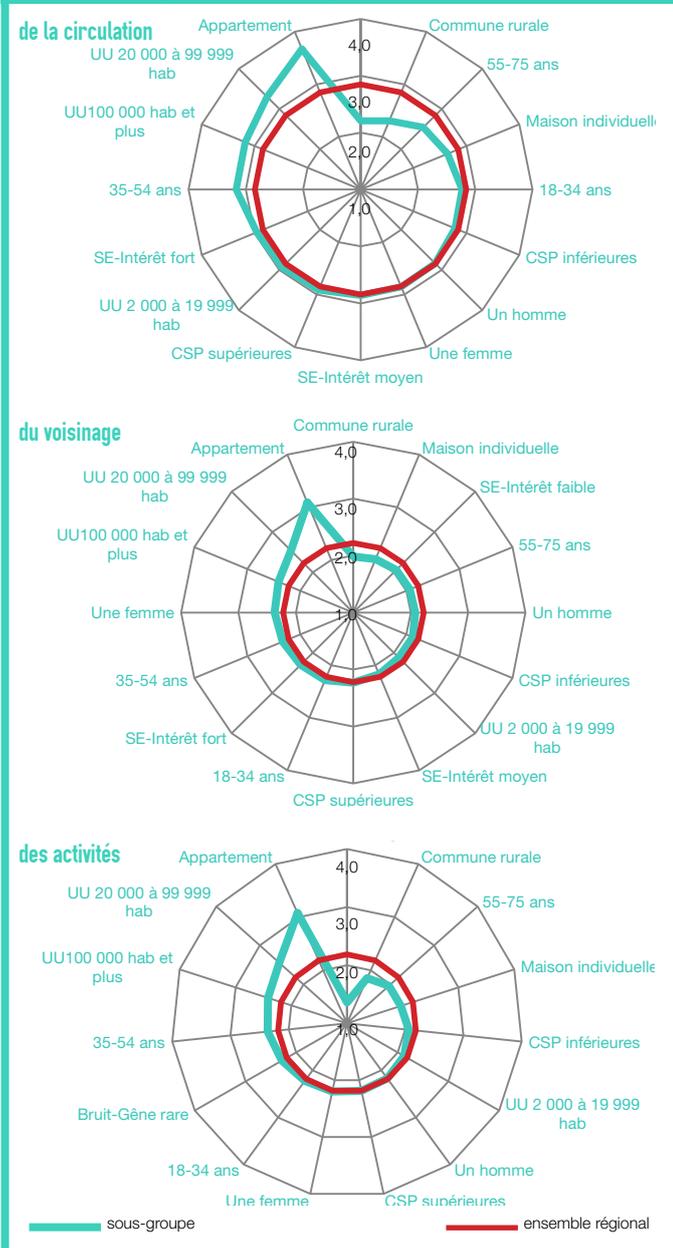
Bruits liés à l'activité : chantiers, bars, industries, écoles, éoliennes

Répartition des scores de 1 (aucune gêne) à 10 (très forte gêne) de gêne occasionnée par les trois types de bruit (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Score moyen de gêne occasionnée par les bruits (pour 100)



CSP : catégories socioprofessionnelles / UU : unités urbaines
Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine



les risques émergents

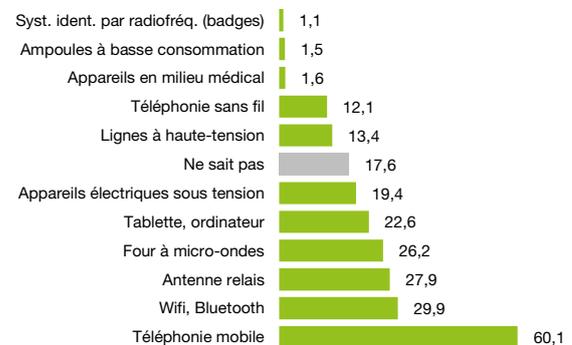
Les ondes électromagnétiques

- **Le téléphone mobile, émetteur d'ondes électromagnétiques, est cité par 60 % de la population mais aucune source d'émission n'est connue par 18 %**

Si 92 % de la population ont déclaré avoir entendu parler de source d'émission d'ondes électromagnétiques, 18 % n'ont pas su en citer au moins une. La source d'émission la plus connue est le téléphone portable cité par 60 % des personnes. Environ 30 % ont pensé aux systèmes Wifi ou Bluetooth, aux antennes relais et aux fours à micro-ondes. Deux autres équipements, les ordinateurs ou tablettes et les appareils électriques sous tension ont été cités par environ 20 %. Les lignes à haute-tension et les téléphones sans fil sont moins souvent associés aux ondes électromagnétiques (environ 12-13 %). Trois autres sources d'émission, les appareils médicaux (IRM...), les ampoules à basse consommation et les systèmes d'identification par radiofréquence ou badges ont été très peu cités (moins de 2 %).

Les proportions de personnes ne citant aucune source d'ondes électromagnétiques sont plus élevées parmi les femmes, les personnes âgées de 55-75 ans et celles appartenant aux CSP inférieures.

Proportion de personnes ayant cité chaque source d'émission d'ondes électromagnétiques (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

- **Des précautions vis-à-vis des émetteurs d'ondes électromagnétiques mises en œuvre régulièrement par 10 à 27 % de la population**

Sept modalités de réduction de l'exposition aux ondes électromagnétiques ont été proposées. Selon ces modalités, de 12 à 27 % la population de la région indiquent prendre régulièrement des précautions, de 18 à 26% le faire parfois, et de 40 à 60 % ne jamais prendre ces précautions. Entre 2 et 9 % déclarent ne pas être concernés par les équipements émetteurs. Autrement dit, entre la moitié et les deux tiers de la population ne cherchent pas à réduire leur exposition aux ondes électromagnétiques de l'environnement quotidien.

Les deux pratiques de précaution les plus répandues concernent spécifiquement le téléphone portable. Il s'agit de recourir aux SMS ou bien de basculer le téléphone en « mode avion » ou de l'éteindre. Ces deux pratiques, les mieux connues de la population, sont utilisées « régulièrement » par environ un quart de la population et « parfois » par respectivement 26 et 21 % de la population. À noter que la proposition « Vous

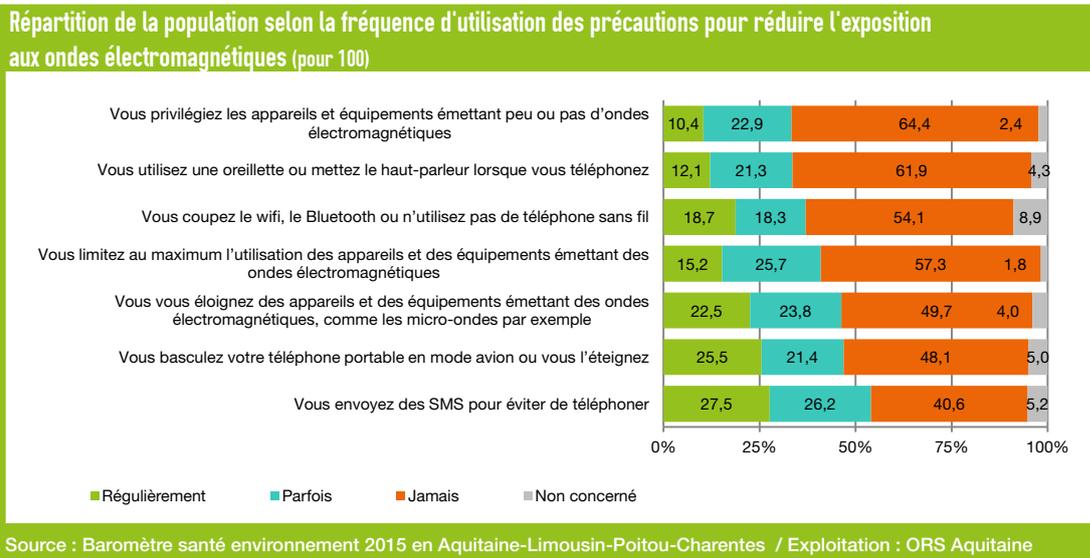
envoyez des SMS pour éviter de téléphoner » a pu être choisie pour des raisons qui sont indépendantes d'un objectif de réduire ainsi l'exposition aux ondes électromagnétiques. Cette pratique, qui réduit l'exposition, repose aussi sur des motivations et usages sociaux extérieurs à la santé environnementale. L'utilisation d'une oreillette ou du haut-parleur du téléphone, pratiques qui éloignent l'appareil de soi, sont des précautions prises « régulièrement » par 12 % de la population et « parfois » par 21 %. De même, « couper le Wifi, le Bluetooth ou ne pas utiliser de téléphone sans fil » est une pratique régulière qui concerne 19 % de la population alors que 18 % n'y recourent que parfois. Près de 10 % de la population ne se disent pas concernés par ces équipements.

S'éloigner des appareils ou équipements émetteurs d'ondes électromagnétiques est une pratique mise en œuvre régulièrement par 22 % des personnes et parfois par 24 %. Quant à privilégier des équipements émettant peu ou pas d'ondes électromagnétiques, seulement 10 % s'en préoccupent régulièrement, 23 % parfois alors que 2,4 % déclarent ne pas être concernés.

Ces différentes pratiques devraient être mises en perspective avec la connaissance précise par la population des équipements émetteurs et de leurs caractéristiques. Si ces résultats montrent que l'exposition aux ondes électromagnétiques est une préoccupation d'une partie de la population (le score moyen d'inquiétude est de 5,8 sur 10, soit une valeur moyenne parmi les 18 agents testés), les bonnes pratiques de précautions ne sont pas acquises.

Quelle que soit la pratique de réduction de l'exposition aux ondes électromagnétiques proposée, le score d'inquiétude envers les ondes électromagnétiques est le plus élevé parmi les personnes déclarant recourir régulièrement à la pratique de réduction et le plus faible parmi celles ne recourant pas à la pratique de réduction de l'exposition (annexe 47-3).

Les personnes ayant cité au moins une source d'émission des ondes électromagnétiques recourent plus fréquemment aux pratiques de réduction (annexe 47-2).



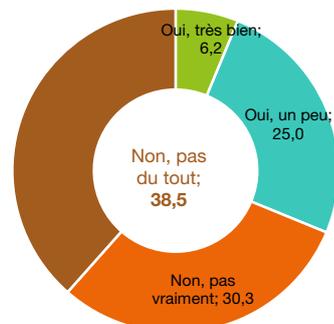
Note de lecture : 27,5 % de la population déclarent utiliser la précaution « vous envoyez des SMS pour éviter de téléphoner »

Les perturbateurs endocriniens

Seulement 6 % de la population considèrent « très bien connaître » les risques pour la santé liés aux perturbateurs endocriniens et un quart les connaître « un peu ». À l'inverse, 30 % indiquent ne « pas vraiment » les connaître et les plus nombreux, 38 %, ne pas les connaître du tout.

Les femmes, les personnes appartenant aux CSP supérieures et celles ayant indiqué un fort intérêt pour la santé environnement déclarent plus souvent détenir des connaissances sur les risques pour la santé liés aux perturbateurs endocriniens.

Répartition de la population sur le niveau de connaissance perçue sur les risques sur la santé liés aux perturbateurs endocriniens (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine



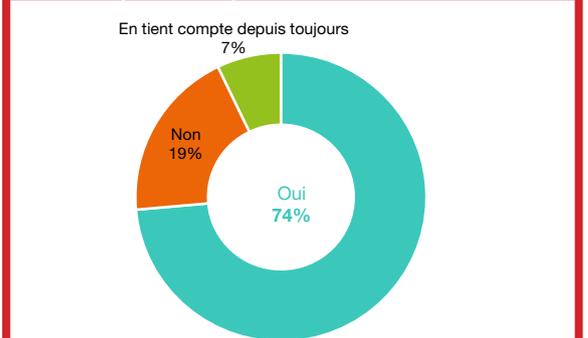
L'évolution des comportements en santé environnement

● Trois personnes sur quatre prennent davantage en compte la santé environnement dans leur vie quotidienne qu'il y a cinq ou dix ans

Les trois quarts de la population déclarent une évolution de leurs habitudes et comportements en santé environnement en termes de consommation, protection, vigilance, depuis 5 à 10 ans. À l'opposé, 19 % n'ont pas adopté de changement et 7 % indiquent prendre en compte la santé environnement depuis toujours, ce qui sous-entend qu'il n'est ni possible ni souhaité de leur part de le faire davantage.

Les femmes, les personnes âgées de 35-54 ans et celles appartenant aux CSP supérieures sont les personnes dont les comportements et habitudes de santé environnement ont le plus progressé. C'est aussi le cas de celles ayant indiqué un fort intérêt pour la santé environnement (89 % la prennent davantage en compte qu'il y a cinq ou dix ans contre 44 % de celles ayant indiqué une faible intérêt).

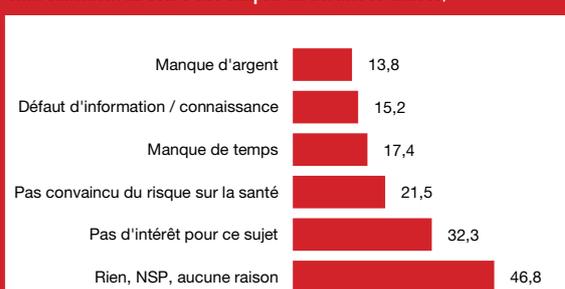
Répartition de la population selon la prise en compte plus importante de la santé environnement qu'il y a cinq ou dix ans dans la vie quotidienne (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

● Pour ceux qui n'ont pas changé de comportement, les principaux freins sont le manque d'intérêt pour la santé environnement et des doutes sur les risques sur la santé

Proportion de personnes ayant cité différents freins à davantage de prise en compte de la santé environnement (pour 100 personnes ayant déclaré ne pas prendre en compte la santé environnement au cours des cinq ou dix dernières années)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Pour les personnes n'ayant pas davantage pris en compte la santé environnement qu'il y a cinq ou dix ans, la moitié ne cite pas de raison explicite. Un tiers a indiqué que ce sujet ne les intéressait pas et 20 % expliquent la stabilité de leurs comportements par le fait de n'être pas convaincu du lien entre la santé et l'environnement. Le manque de temps, le défaut d'information et le manque d'argent, c'est-à-dire le coût associé au changement de comportement, sont cités par 17 et 14 % des personnes.

● **Pour ceux qui prennent davantage en compte la santé environnement, le premier frein est le défaut d'information**

Près d'un tiers des personnes ayant observé un changement de leurs comportements et habitudes en santé environnement n'en expliquent pas les raisons. Comme pour celles n'ayant pas changé de comportement, ce fort pourcentage est probablement lié à la position de la question en fin de questionnaire. Les personnes ont pu être lassées de répondre à des questions leur demandant une réflexion, une introspection de plus.

Un quart pense manquer « d'informations / connaissances » qui pourraient stimuler ou orienter leurs comportements vers une prise en compte plus conséquente de la santé environnement. Pour environ 20 %, le manque de temps et le manque d'argent sont invoqués.

D'autres freins ont été cités, notamment les difficultés ou le refus de changer d'habitudes de vie, le fait de penser vivre dans un environnement « protégé » où les expositions environnementales sont inexistantes ou au moins de faible intensité ou encore un certain pragmatisme qui fait concilier modernité(s) et réalité(s). Les personnes ont évoqué les difficultés à se passer du téléphone, de l'automobile ou à échapper aux expositions aux pesticides du voisin par exemple.

Proportion de personnes ayant cité différents freins à davantage de prise en compte de la santé environnement (pour 100 personnes ayant déclaré prendre davantage en compte la santé environnement au cours des cinq ou dix dernières années)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine





Les actions prioritaires en santé environnement

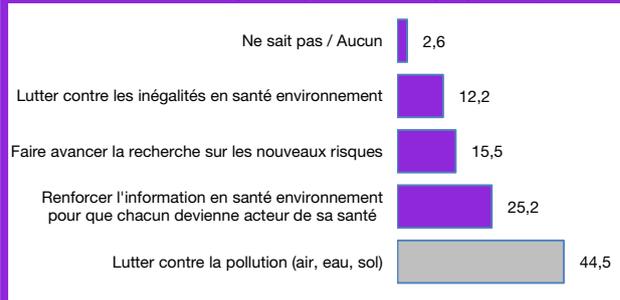
● La lutte contre la pollution est l'action considérée prioritaire par la population

Des quatre grandes orientations à mettre en œuvre dans le champ de la santé environnement et proposées dans le questionnaire, près de la moitié de la population retient d'abord la lutte contre la pollution et un quart choisit le renforcement d'une information en santé environnementale qui permette à chacun de devenir acteur de sa santé. La recherche sur les nouveaux risques est le premier choix effectué par 15 % de la population et la lutte contre les inégalités environnementales a retenu l'attention de 12 %.

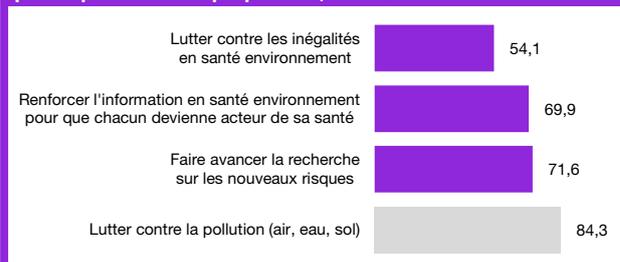
Si l'on considère les trois actions choisies par la population, la lutte contre la pollution reste la première action choisie par 84 % de la population, suivie de deux actions choisies chacune par environ 70 % des personnes. Il s'agit de la recherche sur les nouveaux risques et du renforcement de l'information en direction de la population. La lutte contre les inégalités a cependant été choisie par près de la moitié des personnes.

Les caractéristiques sociodémographiques interviennent peu dans le fait d'avoir choisi l'une ou l'autre des actions. Cependant, les femmes ont davantage choisi l'action « *renforcer l'information en santé environnement afin que chacun devienne acteur de sa santé* » ; la lutte contre la pollution est davantage choisie parmi les jeunes et la lutte contre les inégalités de santé par les personnes appartenant aux CSP élevées.

Répartition de la population selon l'action la plus importante en santé environnementale parmi quatre actions proposées (pour 100)



Proportion de personnes selon les trois actions prioritaires parmi quatre actions proposées (pour 100)



Source : Baromètre santé environnement 2015 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes / Exploitation : ORS Aquitaine

Note de lecture : parmi les propositions, lutter contre la pollution est considérée comme la plus importante par 44,5 % de la population. Parmi les propositions, lutter contre la pollution est considérée comme l'une des trois actions les plus importantes par 84,3 % de la population.





Deux mots pour dire *la santé environnement*

À la dernière question « Quels sont les deux mots qui vous viennent à l'esprit sur la santé environnement ? », 95 % des personnes ont proposé au moins un mot et 83 % en ont donné deux. C'est le mot *Pollution* qui est le plus cité par les habitants de la région. Il est associé aux expressions « trop de pollution, augmentation de la pollution et nécessité de lutter contre la

POLLUTION
PRÉVENTION,
PROTECTION
SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE
MALADIES, CANCERS,
INFORMATION
INQUIÉTUDE
AIR, ÉCOLOGIE,
DÉVELOPPEMENT DURABLE
BIENFAITS DE LA NATURE
AVENIR, HÉRITAGE, ENFANTS
ALIMENTATION
PLACE CENTRALE DE LA SANTÉ
ÊTRE ACTEUR, ATTENTIF
AGIR, AMÉLIORER, LUTTER,
CHANGER
DÉGRADATION, DESTRUCTION
PESTICIDES
ACTEUR / ACTION POLITIQUE
PRISE DE CONSCIENCE
RECHERCHE
AUTRES AGENTS TOXIQUES
NOUVEAUX RISQUES
BIO, LIEN SANTÉ ENVIRONNEMENT
INÉGALITÉS, MÉFIANCE, MENSONGE,
CLIMAT, ALLERGIE, EAU, BRUIT

pollution ». Le versant santé (3^e thème cité) est exprimé par les mots *Maladie* et *Cancer*. La citation d'autres pathologies est exceptionnelle. En nombre équivalent, de nombreuses personnes ont fait référence à la *Santé*, au *Bien-être* ou à la *Vie* et forment un groupe faisant une association positive, « heureuse » à la santé environnement.

Les mots *Prévention* et *Protection* se situent en 2^e position entre pollution et maladie. Les termes *Précaution* et *préservation* sont inclus dans cette famille qui fait référence aussi bien à la santé qu'à l'environnement.

Vient ensuite en 5^e position le terme *Information*, orienté vers le défaut, voire le manque de transparence de l'information. Tout de suite après, différents mots comme inquiétude, peur, danger, angoisse, crainte, résumés sous le terme *Inquiétude*, sont exprimés.

Le premier terme relatif aux milieux est l'*Air*. Les expressions air pur, air pollué, qualité de l'air, respiration, sont classées ici. Les milieux *Eaux* et *Sols* sont très rarement cités, ainsi que le *Bruit*.

La santé environnement évoque ensuite l'*Écologie* ou le *Développement durable*, avec les mentions de tri des déchets, de circuits courts ou d'énergies renouvelables. Elle renvoie également aux *Bienfaits* de la nature (*nature vivante, arbres, oiseaux, campagnes, vert*). Regroupés sous « *Avenir, héritage, enfants* », des personnes pensent à l'héritage laissé (dégradé) aux générations futures, à la nécessité d'éduquer les générations futures et à l'idée que la santé environnement est l'avenir. De même, de nombreuses personnes ont indiqué la *Place centrale de la santé environnement* avec les termes de primordial, important, priorité.

Autre thème important pour la population, l'*Alimentation* dans le sens d'une alimentation saine, carrefour entre la santé et l'environnement. Les *Pesticides* sont l'agent le plus cité, loin devant les ondes électromagnétiques, les organismes génétiquement modifiés (OGM) ou les nitrates, ces deux derniers agents étant en lien avec l'alimentation.

Les personnes se sont également situées dans le registre de l'action, soit comme acteur, « *Être acteur* », *attentif*, soit en indiquant la nécessité d'*Agir, lutter, améliorer*. D'autres citent une *Prise de conscience* des enjeux de la santé environnement.

LE QUESTIONNAIRE



BAROMETRE SANTE ENVIRONNEMENT ORS AQUITAINE

TMO 6966

Type questionnaire : TEL
Version du questionnaire : VF
Date de la version : 29/09/2015

Statut du questionnaire : Version de travail
Version pour test
Version finale

(les signets doivent être modifiés en début de zone et non pas en fin de zone)

Q0. Statut final pour le foyer sélectionné

Question simple obligatoire

- Début de la procédure de sélection..... 1
- Le foyer sélectionné est INJOIGNABLE (à l'issue des tentatives) 2
- La personne sélectionnée est INJOIGNABLE (à l'issue des tentatives) 3
- Faux numéro 4
- La personne sélectionnée REFUSE de répondre 5
- La personne ayant décroché REFUSE de passer la personne sélectionnée 6
- Le foyer sélectionné est HORS CHAMP (Q1 ou Q2) 7
- La personne sélectionnée est HORS CHAMP (Q5 ou S2) 8
- La personne sélectionnée ACCEPTE de répondre ultérieurement, prise de RDV" 9
- La personne sélectionnée ACCEPTE de répondre, questionnaire PARTIEL 10
- La personne sélectionnée ACCEPTE de répondre, questionnaire COMPLET 11
- Autres, préciser 80

Note programmation : Cette variable sera :

- Renseignée par l'enquêteur depuis l'écran d'accueil pour les codes 2 à 4
- Se mettra à jour automatiquement au fur et à mesure de l'avancée dans le questionnaire pour les codes 5 à 11 (au moins 1 personne contactée)

Contact du ménage

Bonjour, nous réalisons une étude sur les connaissances et les préoccupations des habitants en matière de santé environnement. Vos réponses resteront anonymes. Avez-vous quelques minutes à l'accorder ?

Si la personne demande des précisions : il s'agit d'une enquête menée par l'Observatoire Régional de Santé d'Aquitaine, à l'échelle de la future région Aquitaine-Limousin -Poitou-Charentes.

Pour rassurer les répondants, cf feuille papier des FAQ rédigée par l'ORS

Enquêteur :

- SI NECESSAIRE : « Je peux vous proposer de faire l'enquête en plusieurs fois, si vous le souhaitez. »
- SI REFUS : bien insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une enquête commerciale mais d'une étude de santé publique
- Possibilité d'envoi d'un courrier ou d'un mail par TMO avec lettre de confirmation de réalisation de l'étude signée par l'ORS, puis prise de RDV
- Possibilité de s'adresser à l'Observatoire Régional de Santé d'Aquitaine : 05 56 56 99 60 ou par mail contact@ors-aquitaine.org
- Possibilité de consulter une annonce de l'étude sur le site de l'ORS org www.ors-aquitaine.org
- Indiquer qu'une déclaration Cnil a été réalisée (références)

Q1. Tout d'abord, dans quel département habitez-vous ?

Question simple obligatoire

- | | | | |
|------------------------------|----|--------------------------------|----|
| • 16 Charente | 1 | • 40 Landes..... | 7 |
| • 17 Charente-Maritime | 2 | • 47 Lot-et-Garonne | 8 |
| • 19 Corrèze..... | 3 | • 64 Pyrénées-Atlantiques..... | 9 |
| • 23 Creuse | 4 | • 79 Deux-Sèvres | 10 |
| • 24 Dordogne | 5 | • 86 Vienne..... | 11 |
| • 33 Gironde | 6 | • 87 Haute-Vienne..... | 12 |
| • Un autre département | 99 | → Fin du questionnaire | |

Q2. Je vous appelle bien à votre domicile habituel ?

Question simple obligatoire

- Oui.....1
- Non, mais c'est un transfert d'appel depuis la résidence principale
(le N° appelé correspond à la résidence principale).....2
- Non, il s'agit du numéro de téléphone d'une résidence secondaire.....3 → Fin du questionnaire
- (Ne pas suggérer) Refus.....4 → Fin du questionnaire

Q3. Combien de personnes vivent habituellement chez vous au moins 4 jours par semaine, vous y compris ?

Question simple obligatoire

- | | | | |
|------------------------------|------|---------------------------------|----|
| • Une seule (moi-même).....1 | → Q4 | • Huit..... | 8 |
| • Deux | 2 | • Neuf..... | 9 |
| • Trois..... | 3 | • Dix | 10 |
| • Quatre | 4 | • Onze | 11 |
| • Cinq..... | 5 | • Douze ou plus..... | 12 |
| • Six | 6 | • (Ne pas suggérer) Refus | 99 |
| • Sept..... | 7 | | |

Q4. Etes-vous âgé(e) de 18 à 75 ans ? (né de 1940 à 1997)

Question simple obligatoire

- Oui..... 1 → S1
- Non 97 → Fin
- *(Ne pas suggérer) Refus* 99 → Fin

Q5. Parmi les [REP Q3] personnes du foyer, combien sont âgées de 18 à 75 ans, vous y compris ?

Question simple obligatoire

- Une seule.....1 → Q6
- Deux2
- Trois.....3
- Quatre4
- Cinq.....5
- Six6
- Sept 7
- Huit..... 8
- Neuf..... 9
- Dix ou plus..... 10
- *(Ne pas suggérer) Aucune* 97 → Fin
- *(Ne pas suggérer) Refus* 99 → Fin

Si Q5 = 1 → Q6

Sinon → Q7

Q6. S'agit-il de vous-même ou bien d'une autre personne ?

Question simple obligatoire

- Oui, c'est moi 1 → S1
- Non, c'est une autre personne 97 → Q8

QUESTIONS POUR LA SELECTION ALEATOIRE DE LA PERSONNE A INTERROGER AU SEIN DU FOYER

Pour les foyers comprenant plusieurs personnes de 18-75 ans

Si Q5 > 1 et Q5 <=10 → Q7

Sinon → S1

Q7. En commençant par la personne la plus âgée, pouvez-vous me donner l'âge des [Q5] personnes de 18 à 75 ans qui composent votre foyer, VOUS COMPRIS ?

Enquêteur : vous pouvez expliquer en cas de questions de l'interlocuteur : Le principe de cette étude est de n'interroger qu'une seule personne tirée au sort au sein de chaque foyer. Cela nous permet d'être certains d'avoir un échantillon représentatif, étant donné que certaines personnes sont moins susceptibles de répondre au téléphone que d'autres.

	AGE
Age personne 1	
Age personne 2	
Age personne 3	
Age personne 4	
Age personne 5	
Age personne 6	
Age personne 7	
Age personne 8	
Age personne 9	
Age personne 10	

→ **Sélection aléatoire de l'individu, programmée automatiquement**
L'individu sera figé après la sélection aléatoire

Q8. Texte si sélection d'une personne parmi plusieurs au sein du foyer
Serait-il possible de parler à la personne âgée de [Age personne sélectionnée] ans ?

Texte si 1 seule personne de 18 à 75 ans, qui n'est pas la personne ayant décroché
Serait-il possible de parler à cette personne ?

Question simple obligatoire

Enquêteur : en cas de refus le ménage est abandonné (pas de substitution).

Enquêteur : En cas de refus : Afin d'assurer la représentativité de l'enquête, nous avons sélectionné au hasard une personne de votre foyer. Pour la bonne marche de l'étude, nous souhaitons l'interroger maintenant ou ultérieurement. Cette méthode nous permet d'assurer la qualité de nos résultats.

- Oui..... 1
- Non, pas disponible 2 → prise de RDV
- Non, refus de passer la personne sélectionnée..... 8 → FIN
- Non, refus de la personne sélectionnée 9 → FIN

Présentation et acceptation de l'étude :

LIRE LE TEXTE SUIVANT SI LA PERSONNE SELECTIONNEE N'EST PAS LA PERSONNE QUI A DECROCHE :

Bonjour, nous réalisons une étude sur les connaissances et les préoccupations des habitants en matière de santé environnement. Vos réponses resteront anonymes. Une personne de votre foyer a été tirée au sort et c'est vous qui avez été sélectionné.

Si la personne demande des précisions : il s'agit d'une enquête menée par l'Observatoire Régional de Santé d'Aquitaine, à l'échelle de la future région Aquitaine-Limousin -Poitou-Charentes.

Pour rassurer les répondants, cf feuille papier des FAQ rédigée par l'ORS

Enquêteur :

- SI NECESSAIRE : « Je peux vous proposer de faire l'enquête en plusieurs fois, si vous le souhaitez. »
- SI REFUS : bien insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une enquête commerciale mais d'une étude de santé publique
- Possibilité d'envoi d'un courrier ou d'un mail par TMO avec lettre de confirmation de réalisation de l'étude signée par l'ORS, puis prise de RDV
- Possibilité de s'adresser à l'Observatoire Régional de Santé d'Aquitaine : 05 56 56 99 60 ou par mail contact@ors-aquitaine.org
- Possibilité de consulter une annonce de l'étude sur le site de l'ORS org www.ors-aquitaine.org
- Indiquer qu'une déclaration Cnil a été réalisée (références)

Q9. Avez-vous quelques minutes à m'accorder ?

Question simple obligatoire

Enquêteur : SI NECESSAIRE : « Je peux vous proposer de faire l'enquête en plusieurs fois, si vous le souhaitez. »

Enquêteur : SI REFUS : bien insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une enquête commerciale mais d'une étude de santé publique

- Oui 1 → S1
- Non, pas le temps maintenant mais accepte de répondre ultérieurement 2 → Prise de RDV
- (Ne pas suggérer) Refus 9 → FIN

Pour rassurer les répondants, cf feuille papier des FAQ

- Possibilité d'envoi d'un courrier ou d'un mail par TMO avec lettre de confirmation de réalisation de l'étude signée par l'ORS.
- Possibilité de s'adresser à l'Observatoire Régional de Santé d'Aquitaine : 05 56 56 99 60 ou par mail contact@ors-aquitaine.org
- Possibilité de consulter une annonce de l'étude sur le site de l'ORS : www.ors-aquitaine.org
- Indiquer qu'une déclaration Cnil a été réalisée (références)

1. Signalétique partie I

S1. Vous êtes ...

Question simple obligatoire

- Un homme 1
- Une femme 2
- (Ne pas suggérer) Refus 9 → FIN

S2. Quel est votre ANNÉE de naissance ?

Question quantité obligatoire avec bornes de 1940 à 1997

Année de naissance Refus → FIN

S3. Vous habitez bien à [COMMUNE] ?

Question simple obligatoire

- Oui 1
- Non 2 → S4

S4. Pouvez-vous m'indiquer le nom de la commune dans laquelle vous habitez ?

Question ouverte simple obligatoire

ENQUETEUR : noter précisément le nom de la commune en clair

.....

S5. Quel est son code postal ?

Question quantité obligatoire avec bornes de 00001 à 99999

Code Postal Refus

S6. Quelle est votre situation actuelle ?

Question simple obligatoire

- Vous êtes à l'école, en étude ou en formation 1
- Vous travaillez 2
- Vous êtes au chômage 3
- Vous êtes retraité 4
- Vous êtes dans une autre situation 5
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

S7. Habitez-vous...

Question simple obligatoire

- Une maison individuelle 1
- Un appartement 2

• 2-Perception de la santé environnement

La sensibilité à la santé environnement

La santé environnement traite des interactions entre l'environnement des personnes et leur santé. Par la suite, il faut garder à l'esprit que l'environnement désignera les différents milieux (air, eau, sol) mais aussi l'environnement proche de chacun, c'est-à-dire le cadre de vie (l'habitat, le bruit) et les produits consommés et utilisés.

Les milieux, le cadre de vie, les produits consommés et utilisés sont susceptibles de mettre en présence de substances à risque pour la santé.

Q10. La santé environnement traite des interactions entre l'environnement des personnes et leur santé. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre intérêt pour ces questions de santé environnement ? 1 signifie que vous ne vous sentez pas du tout concerné, 10 que vous vous sentez très concerné.

Question quantité, obligatoire avec bornes de 1 à 10

Si Ne sait pas, cocher cette case

Q11. Comment vous tenez-vous informé sur la santé environnement ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

Enquêteur : Citez les propositions, plusieurs réponses possibles

- Par les medias (presse, radio, télé, cinéma, y compris sur internet, y compris presse spécialisée)..... 1
- Par des recherches personnelles sur internet (hors médias) 2
- Auprès de proches, familles, collègues de travail..... 3
- Auprès de professionnels de santé..... 4
- Auprès d'associations (consommateurs, environnement) 5
- Je ne me tiens pas informé, ça ne m'intéresse pas 6
- (Ne pas suggérer) NSP/refus..... 99

FILTRE POSER Si 0 = 2 « Par des recherches sur internet »

Q12. Quels types de sites internet avez-vous consulté majoritairement ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

- Des sites officiels du type ministères, Ademe, Inpes, Inserm, CNRS, INCa, INRS 1
- Des sites d'associations de consommateurs, de défense de l'environnement, de malades... 2
- Des sites grand public comme doctissimo, e-to-forum-santé..... 3
- Sites marchands (adoucisseurs, purificateurs,...) 4
- Autres, précisez 80
- (Ne pas suggérer) NSP/refus..... 99

La perception du niveau d'information et de préoccupation

Q13. Je vais vous citer plusieurs thèmes environnementaux qui peuvent affecter la santé, comme la pollution de l'air, les ondes électromagnétiques, les pesticides etc. Pouvez-vous me dire si vous en avez déjà entendu parler ?

Et sur une échelle de 1 à 10, pouvez-vous me dire si ce thème vous paraît inquiétant pour votre santé, 1 signifiant que ce n'est pas du tout inquiétant, 10 que c'est très inquiétant

ENQUETEUR : l'ambroisie est une plante très allergisante, la berce du Caucase provoque des brûlures de la peau

le moustique tigre peut être porteur du Chikungunya de la dengue, la tique de la maladie de Lyme

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle qui peuvent interférer avec le fonctionnement des glandes endocrines, qui sont responsables de la sécrétion des hormones.

Les nanomatériaux sont des molécules de taille comprise entre 1nm et 100nm et composées de particules agrégées ou libres, qui ont pour caractéristiques de par la taille à être inhalées profondément

Question tableau avec ordre aléatoire des items, obligatoire

	Oui	Non	Note	NSP / Refus
La pollution de l'air extérieur	1	2	/__ / sur 10	99
La pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments : habitations, écoles, bureaux...	1	2	/__ / sur 10	99
La pollution des sols (industriels, agricoles)	1	2	/__ / sur 10	99
Le bruit	1	2	/__ / sur 10	99
Les ondes électromagnétiques	1	2	/__ / sur 10	99
Le radon	1	2	/__ / sur 10	99
Le monoxyde de carbone	1	2	/__ / sur 10	99
La qualité des eaux de baignade	1	2	/__ / sur 10	99
La qualité de l'eau du robinet	1	2	/__ / sur 10	99
Les légionnelles	1	2	/__ / sur 10	99
L'amiante	1	2	/__ / sur 10	99
Les perturbateurs endocriniens	1	2	/__ / sur 10	99
Les métaux lourds (plomb, aluminium, cadmium)	1	2	/__ / sur 10	99
Les pesticides	1	2	/__ / sur 10	99
Les nanomatériaux	1	2	/__ / sur 10	99
Les pollens	1	2	/__ / sur 10	99
Les plantes invasives, par ex ambroisie, berce du Caucase	1	2	/__ / sur 10	99
Les insectes vecteurs de maladies par ex le moustique tigre, les tiques	1	2	/__ / sur 10	99

Q14. Selon vous, quels problèmes de santé peuvent être causés ou aggravés par les expositions environnementales desquelles nous venons de parler ?

Question tableau, 17 réponses possibles, obligatoire en 1^{er}, non obligatoire pour les autres

Impossibilité de donner deux fois la même réponse

Enquêteur : plusieurs réponses possibles - Ne rien citer, numéroter dans l'ordre de citation par l'enquête

	Cité en 1	Cité en 2	Cité en 3	Cité en 4	Cité en 5	Cité en 6			Cité en 16	Cité en 17
Anxiété, Stress, Problème de sommeil	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Migraines	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Allergies	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mycoses	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Poids, Surpoids, Obésité	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Cancers	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Maladies cardio-vasculaires	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Maladies respiratoires (dont asthme)	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Maladies neurologiques (dont Alzheimer, Parkinson)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Maladies infectieuses (dont gastroentérites, légionelle...)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Troubles de la reproduction (stérilité...)	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
Troubles endocriniens (hormones)	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Anomalies génétiques	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Mort	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Autre 1, noter :	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Autre2, noter :	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Autre2, noter :	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
(Ne pas suggérer) Aucun	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
(Ne pas suggérer) NSP/refus	99	99	99	99	99	99	99	99	99	99

SI S6 = 1 ou 2 (études ou travail) → POSER Q15

SINON → Q16

Q15. Pensez-vous que l'environnement sur votre lieu de travail ou de formation a un effet néfaste sur votre santé ?

Question simple obligatoire

L'environnement comprend la qualité de l'air, l'exposition à des agents toxiques, le bruit (il ne s'agit pas des conditions de travail : horaires, relations interpersonnelles)

- Non, aucun..... 1
- Oui un peu 2
- Oui beaucoup..... 3
- (Ne pas suggérer) NSP/Refus 99

Q16. Pensez-vous que votre environnement habituel (non professionnel) a un effet néfaste sur votre santé ?

Question simple obligatoire

- Non, aucun..... 1
- Oui un peu 2
- Oui beaucoup..... 3
- (Ne pas suggérer) NSP/Refus 4

Les conditions d’habitat

Q17. D’une façon générale, diriez-vous que vous êtes (...) satisfaits de votre logement en ce qui concerne les critères favorables à la santé ?

Question simple obligatoire

Enquêteur : notamment pour ce qui est de sa superficie, de sa luminosité, du bruit, de l’humidité, de l’isolation, de la température

Enquêteur : il s’agit des critères d’insalubrité

- Très satisfait 1
- Satisfait 2
- Insatisfait 3
- Très insatisfait 4
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q18. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous l’impact de votre logement sur votre santé , 1 signifiant aucun risque, 10 un risque très élevé ?

Question quantité, obligatoire avec bornes de 1 à 10

--	--

Si Ne sait pas, cocher cette case

Qualité de l’air intérieur

Q19. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de boucher les entrées et sorties d’air ou couper le système de ventilation de votre logement ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non 2
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 3

Q20. Utilisez-vous régulièrement une cheminée à foyer ouvert ?

ENQUETEUR : foyer fermé = insert, poêle fermé

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non 2
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 3

Q21. Votre logement est-il équipé...

Question simple obligatoire

- D’une Ventilation naturelle 1
- D’une VMC (ventilation mécanique contrôlée) 2
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 3

Q22. Quelles sont vos sources de chauffage ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- Chauffage électrique..... 1
- Cheminée ou poêle à bois (Bois et dérivés charbon) 2
- Chaudière à Gaz 3
- Chaudière au Fuel 4
- Autres sans combustion (Géothermie, aérothermie, pompes à chaleur) 5
- (Ne pas suggérer) NSP/refus..... 99

Q23. Au cours des 12 derniers mois, vous ou quelqu'un d'autre de votre foyer, a-t-il eu l'occasion...

PROGRAMMATION : Pour chaque item, poser uniquement aux personnes concernées

	Oui	Non	(Ne pas suggérer) NSP/Refus
De faire vérifier vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude par <u>un professionnel qualifié</u> ?	1	2	99
De ramoner ou faire ramoner les conduits de fumée (cheminée, poêle à bois, chaudière à gaz ou à fuel) ? <i>Enquêteur : par un professionnel ou soi-même</i>	1	2	99
D'entretenir ou vérifier par vous-même ou un professionnel votre système de ventilation ?	1	2	99

Q24. Est-ce que vous ou quelqu'un d'autre de votre foyer aère votre logement en ouvrant les fenêtres, chaque jour, été comme hiver :

Question simple obligatoire

- Matin et soir 1
- Une fois par jour 2
- Plusieurs fois par semaine 3
- Moins souvent 4
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Les moisissures dans les habitations

Q25. Pouvez-vous citer les mesures à prendre pour éviter l'apparition de moisissures ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

Enquêteur : plusieurs réponses possibles - Ne rien citer

Enquêteur : Les moisissures, par exemple sur les murs, les bas de fenêtres, les matelas, moquettes, placards

- Aérer le logement 1
- Limiter l'apport d'humidité (linge, plantes) 2
- Réduire l'apport d'humidité (déshumidificateur)..... 3
- Chauffer le logement 4
- Faciliter la circulation de l'air 5
- Autre 1 : citez 6
- Autre 2 : citez 7
- Autre 3 : citez 8
- (Ne pas suggérer) NSP/refus..... 99

Le radon dans les habitations

Q26. Votre commune est-elle concernée par le radon ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non 2
- Ne sait pas..... 3
- (Ne pas suggérer) refus..... 99

Q27. Pouvez-vous citer les gestes de prévention des légionnelles à votre domicile :

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

Enquêteur : plusieurs réponses possibles - Ne rien citer

Enquêteur : Détartre OU désinfecter OK

- Détartre et désinfecter les embouts de tuyauterie (robinet, pommeaux de douche, mousseurs, flexibles) 1
- Au niveau de la production d'eau chaude, régler la température de l'eau à 50 minimum° . 2
- Faire couler l'eau après une absence ou si robinet peu utilisé..... 3
- Autres réponses « inadaptées » 4
- Non, je ne sais pas 5
- (Ne pas suggérer) refus..... 99

Les produits d'hygiène, ménagers, de bricolage, de jardinage

Nous allons maintenant parler des produits d'hygiène, d'entretien, de bricolage

Q28. Pour chacun des produits que je vais vous citer, tenez-vous compte de leur composition ou prenez-vous des précautions d'usage ? Oui régulièrement, oui parfois, cela ne vous intéresse pas, ou vous n'achetez pas ce produit.

Question tableau AVEC ORDRE ALEATOIRE des items, obligatoire

Enquêteur : Citer – Une seule réponse possible

	Oui régulièrement	Oui parfois	N'y pense pas	Non, cela ne m'intéresse pas	N'achète pas, n'utilise pas ou non concerné	(Ne pas suggérer) NSP/Refus
Pour les produits d'hygiène et cosmétique (savon, déodorant, mousse à raser, crème pour la peau, vernis à ongle, laque, maquillage, produit anti-poux...)	1	2	3	4	5	99
Pour les produits ménagers (produits de nettoyage et désinfectant pour la maison, pour le linge) et les produits de lutte contre les nuisibles (insectes, rongeurs...)	1	2	3	4	5	99
Pour les produits de bricolage (peinture, protection des bois, solvants, colle...)	1	2	3	4	5	99
Pour les produits de jardinage (désherbant, insecticide...)	1	2	3	4	5	99

Q29. Concernant ces produits, quel comportement adoptez-vous ? Vous modifiez vos achats, vous y renoncez, vous vous protégez du produit, vous fabriquez vos produits vous-mêmes, vous n'en tenez pas compte

Question tableau AVEC ORDRE ALEATOIRE des items, obligatoire

Enquêteur : Citer – Plusieurs réponses possibles

PROGRAMMATION : Pour chaque item, poser uniquement aux personnes concernées

	Vous modifiez vos achats (écolabels...)	Vous renoncez au produit	Vous vous protégez du produit	Vous fabriquez vos produits vous-mêmes	(Ne pas suggérer) NSP/Refus
Pour les produits d'hygiène et cosmétique	1	2	3	4	99
Pour les produits ménagers et de lutte contre les nuisibles	1	2	3	4	99
Pour les produits de bricolage	1	2	3	4	99
Pour les produits de jardinage	1	2	3	4	99

Q30. Lorsque vous entreprenez des travaux (non professionnels), prenez-vous des précautions pour vous protéger des expositions aux poussières nocives pour votre santé, liées à la présence éventuelle d'amiante, de plomb dans les peintures ?

Question simple obligatoire

- Oui systématiquement 1
- Oui plus ou moins 2
- Non 3
- Ne fait pas de travaux, non concerné 4
- (Ne pas suggérer) NSP/Refus 99

2. 4-Alimentation

L'eau du robinet

Q31. Avez-vous confiance dans la qualité de l'eau du robinet ?

Question simple obligatoire

- Entièrement 1
- Partiellement 2
- Non 3
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q32. A votre domicile, quelle eau buvez-vous ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

Enquêteur : Plusieurs réponses possibles - CITER

Enquêteur : l'eau du robinet filtrée est à considérer comme de l'eau du robinet

Enquêteur : Exclusivement signifie que vous buvez habituellement l'eau du robinet même si à certaines occasions (voyages, sport, situations particulières...) vous achetez de l'eau en bouteille

- Exclusivement de l'eau du robinet 1
- Exclusivement de l'eau en bouteille 2
- De l'eau du robinet et de l'eau en bouteille 3
- De l'eau du robinet filtrée (carafe filtrante, adoucisseur) 4
- Eau d'une source, d'un puits ou d'un forage privé (qui vous appartient) 5
- Autre, préciser 80
- (Ne pas suggérer) NSP/Refus 99

Q33. Lisez-vous le bilan annuel sur la qualité de l'eau de votre commune joint à votre facture d'eau une fois par an ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non 2
- Non concerné, ne reçoit pas de facture d'eau..... 3
- (Ne pas suggérer) NSP/refus..... 99

Q34. Concernant l'utilisation de l'eau du robinet, quelles sont les recommandations pour la santé que vous connaissez ?

Question tableau, 8 réponses possibles, obligatoire en 1^{er}, non obligatoire pour les autres

Impossibilité de donner deux fois la même réponse

Enquêteur : plusieurs réponses possibles - Ne rien citer, numéroter les recommandations dans l'ordre d'apparition

	Cité en 1	Cité en 2	Cité en 3	Cité en 4	Cité en 5	Cité en 6	Cité en 7	Cité en 8
Boire de l'eau en bouteille pour les femmes enceintes et les nouveau-nés	1	1	1	1	1	1	1	1
Utiliser de l'eau froide pour la cuisine, les boissons (thé, tisane)	2	2	2	2	2	2	2	2
Ne pas utiliser d'adoucisseurs ou purificateurs d'eau froide	3	3	3	3	3	3	3	3
Ne pas raccorder les réseaux d'eau potable avec les réseaux d'eau de pluie ou de puits	4	4	4	4	4	4	4	4
Faire couler l'eau après une absence prolongée	5	5	5	5	5	5	5	5
Faire couler l'eau après une absence prolongée en présence de canalisations en plomb	6	6	6	6	6	6	6	6
Vérifier la teneur en fluor (pour éviter une supplémentation)	7	7	7	7	7	7	7	7
Autre 1, noter :	8	8	8	8	8	8	8	8
Autre 2, noter :	9	9	9	9	9	9	9	9
<i>(Ne pas suggérer) Aucune</i>	97	97	97	97	97	97	97	97
<i>(Ne pas suggérer) NSP/refus</i>	99	99	99	99	99	99	99	99

Les aliments

Q35. Globalement, êtes-vous suffisamment informé sur l'origine des produits alimentaires que vous consommez et les additifs, les pesticides qu'ils peuvent contenir ?

Question simple obligatoire

- Plutôt bien informé..... 1
- Plutôt mal informé..... 2
- Cela ne m'intéresse pas 3
- *(Ne pas suggérer) NSP/refus* 99

Q36. Depuis 5 à 10 ans, avez-vous cherché à réduire dans votre alimentation la présence de produits potentiellement néfastes pour la santé, comme les pesticides, les nitrates, les additifs (agents de texture, conservateurs, colorants) ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non 2
- *(Ne pas suggérer) NSP/refus* 99

Les eaux de loisir

Q37. Au cours de la dernière année, vous ou vos enfants vous êtes-vous baigné :

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

- En mer, lac, rivière 1
- En piscine publique, municipale 2
- Non 1
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q38. Lisez-vous et tenez-vous compte de l'affichage ou l'information sur la qualité des eaux de loisir avant de vous baigner ?

Question simple obligatoire

- Je ne lis pas 1
- Je lis et j'en tiens compte..... 2
- Je lis et je n'en tiens pas compte 3
- (Ne pas suggérer) Ne sait pas où trouver l'information 4
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q39. Avant de vous baigner dans une piscine, prenez-vous une douche ?

Question simple obligatoire

- Oui, toujours 1
- Oui, parfois 2
- Non jamais 3
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q40. Diriez-vous que la qualité de l'air dans votre environnement extérieur est :

Question simple obligatoire

- Très bonne 1
- Bonne..... 2
- Dégradée..... 3
- Très dégradée 4
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q41. Que faut-il faire pour se protéger en cas d'épisodes de pollution ou de pics de pollution ? Quelles sont les recommandations pour la santé que vous connaissez ?

Question tableau, 10 réponses possibles, obligatoire en 1^{er}, non obligatoire pour les autres

Impossibilité de donner deux fois la même réponse

Enquêteur : plusieurs réponses possibles - Ne rien citer - numéroter les recommandations dans l'ordre d'apparition

	Cité en 1	Cité en 2	Cité en 3	Cité en 4	Cité en 5	Cité en 6	Cité en 7	Cité en 8	Cité en 9	Cité en 10
Je ne sais pas	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Réduire les activités physiques et sportives	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Personnes vulnérables et sensibles : réduire les sorties	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
En cas de gêne respiratoire ou cardiaque : consulter pharmacien, médecin	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Port de masque	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Modifier les pratiques d'aération	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Réduire les émissions liées au transport (transports en commun, vélo, réduction de la vitesse de circulation, circulation alternée)	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Réduire les émissions liées au chauffage (bois	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Autre 1, citez :	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Autre2, citez :	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
(Ne pas suggérer) Refus	97	97	97	97	97	97	97	97	97	97

Q42. Êtes-vous sensible aux pollens ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non 2 → Q44
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99 → Q44

Q43. Votre sensibilité aux pollens a-t-elle augmenté au cours des 5 dernières années ?

Question simple obligatoire

- Oui 1
- Non 2
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

• 6-Bruit

Q44. Êtes-vous gêné par le bruit :

Question simple obligatoire

- En permanence 1
- Souvent 2
- Rarement 3
- Jamais 4
- *(Ne pas suggérer)* NSP/refus 99

Q45. Dans votre vie quotidienne, comment évaluez-vous sur une échelle de 1 à 10 la gêne occasionnée par les sources de bruits que je vais vous citer, 1 signifiant aucune gêne et 10 une très forte gêne ?

Question tableau quantité multiple, obligatoire

	Note sur 10	<i>(Ne pas suggérer)</i> NSP/Refus
Bruits de la circulation (routière, aéroport, train, deux-roues, sirènes)		99
Bruits du voisinage (voix, télévision, bricolage, jardinage, animaux...)		99
Bruits liés à l'activité (chantiers, bars, industrie, école, éoliennes ...)		99

Q46. Sur votre lieu de travail ou de formation, êtes-vous exposé au bruit ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non 2
- *(Ne pas suggérer)* NSP/refus 99

• 7-Risques émergents

Les ondes électromagnétiques

Q47. Quelles sont les sources d'émission d'ondes électromagnétiques que vous connaissez ?

Question tableau, 13 réponses possibles, obligatoire en 1^{er}, non obligatoire pour les autres

Impossibilité de donner deux fois la même réponse

Enquêteur : plusieurs réponses possibles - Ne rien citer - numéroter les sources dans l'ordre d'apparition

	Cité en 1	Cité en 2	Cité en 3	Cité en 4	Cité en 5	Cité en 6			Cité en 13	Cité en 14
Téléphone mobile,	1	1	1	1	1	1			1	1
Téléphone sans fil (y compris baby phone)	2	2	2	2	2	2			2	2
Tablette, ordinateur	3	3	3	3	3	3			3	3
Wifi, Bluetooth	4	4	4	4	4	4			4	4
Système d'identification par radiofréquence (badge)	5	5	5	5	5	5			5	5
Lignes à haute-tension	6	6	6	6	6	6			6	6
Antennes relais	7	7	7	7	7	7			7	7
Four micro-ondes	8	8	8	8	8	8			8	8
Ampoules à basse consommation	9	9	9	9	9	9			9	9
Appareils électriques sous tension (rاديورéveil plaques de cuisine, four, TV...):	10	10	10	10	10	10			10	10
Milieu médical (IRM)	11	11	11	11	11	11			11	11
Autre 1, noter :	12	12	12	12	12	12			12	12
Autre2, noter :	13	13	13	13	13	13			13	13
Ne sait pas	99	99	99	99	99	99			99	99
(Ne pas suggérer) Refus	97	97	97	97	97	97			97	97

Q48. Actuellement, prenez-vous les précautions suivantes pour réduire votre exposition aux ondes électromagnétiques ?

Question tableau AVEC ORDRE ALEATOIRE des items, obligatoire

Enquêteur : Citer – Une seule réponse possible

	Oui régulièrement	Oui parfois	Non	Non concerné	(Ne pas suggérer) NSP/Refus
Vous utilisez une oreillette ou mettez le haut-parleur lorsque vous téléphonez	1	2	3	4	99
Vous envoyez des SMS pour éviter de téléphoner	1	2	3	4	99
Vous basculez votre téléphone portable en mode avion ou vous l'éteignez	1	2	3	4	99
Vous coupez les liaisons sans fil comme le Wifi, le Bluetooth ou n'utilisez pas de téléphones sans fil DECT	1	2	3	4	99
Vous vous éloignez des appareils et des équipements émettant des ondes électromagnétiques, comme les micro-ondes par exemple	1	2	3	4	99
Vous limitez au maximum l'utilisation des appareils et des équipements émettant des ondes électromagnétiques	1	2	3	4	99
Vous privilégiez les appareils et équipements émettant peu ou pas d'ondes électromagnétiques	1	2	3	4	99

Les perturbateurs endocriniens

Q49. Avez-vous déjà entendu parler des perturbateurs endocriniens ?

Question simple obligatoire

Enquêteur : Il s'agit de substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle qui peuvent interférer avec le fonctionnement des glandes endocrines, qui sont responsables de la sécrétion des hormones.

Enquêteur : Les effets suspectés sur la santé sont une baisse de la qualité du sperme, des anomalies du développement du fœtus ou de la fonction de reproduction, abaissement de l'âge de la puberté... Le rôle des PE est aussi suspecté dans la survenue de certains cancers hormono-dépendants.

- Oui..... 1
- Non 2 → Q51
- (Ne pas suggérer) NSP/refus..... 99 → Q51

Q50. Connaissez les risques pour la santé liés aux perturbateurs endocriniens?

Question simple obligatoire

- Oui, très bien 1
- Oui, un peu 2
- Non, pas vraiment 3
- Non, pas du tout 4
- (Ne pas suggérer) NSP/refus..... 99

Les nanomatériaux

Q51. Avez-vous déjà entendu parler des nanomatériaux ?

Enquêteur : Ce sont des molécules de taille comprise entre 1nm et 100nm et composées de particules agrégées ou libres, qui ont pour caractéristiques de par la taille à être inhalées profondément

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non 2
- (Ne pas suggérer) NSP/refus..... 99

• **8-Opinions sur les acteurs et les actions des pouvoirs publics**

Q52. Pouvez-vous classer par ordre d'importance les 3 acteurs les mieux placés pour vous informer sur les effets de l'environnement sur la santé ?

ENQUETEUR : Citer les réponses

ENQUETEUR : Services de l'état = ARS, DREAL, DRAF, Préfecture, Ministère de la Santé ENQUETEUR : collectivités = Conseils régionaux et départementaux, mairies et intercommunalités

Question tableau, 5 réponses possibles, obligatoire en 1^{er}, non obligatoire pour les autres

Impossibilité de donner deux fois la même réponse

	En 1 ^{er}	En 2 nd	En 3 ^{ème}
Les services de l'état	1	1	1
Les collectivités	2	2	2
Les associations	4	4	4
Les professionnels de santé	5	5	5
Les enseignants, les chercheurs	6	6	6
(ne pas citer) Ne sait pas / aucun	99		

• 9-Comportements et attitudes

Q54. Dans votre vie quotidienne, prenez-vous davantage en compte la santé-environnement qu'il y a 5 ou 10 ans (consommation, protection, vigilance...) ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1 → Q56
- Non 2
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99 → Q56

Q55. Quels sont les freins pour vous ? Pour quelles raisons ne prenez-vous pas davantage en compte la santé-environnement dans votre vie quotidienne ?

ENQUETEUR : Ne pas citer, plusieurs réponses possibles

ENQUETEUR : Numéroté dans l'ordre de citation par l'enquêté

Question tableau, 8 réponses possibles, obligatoire en 1^{er}, non obligatoire pour les autres

Impossibilité de donner deux fois la même réponse

Enquêteur : plusieurs réponses possibles - Ne rien citer - numéroté les réponses dans l'ordre de citation

	Cité en 1	Cité en 2	Cité en 3	Cité en 4	Cité en 5	Cité en 6	Cité en 7	Cité en 8
Manque de temps	1	1	1	1	1	1	1	1
Manque d'argent	2	2	2	2	2	2	2	2
Insuffisance de transport en commun	3	3	3	3	3	3	3	3
Défaut d'information / connaissance	4	4	4	4	4	4	4	4
Pas convaincu du risque sur la santé	5	5	5	5	5	5	5	5
Pas d'intérêt pour ce sujet	6	6	6	6	6	6	6	6
Autre 1, noter :	7	7	7	7	7	7	7	7
Autre2, noter :	8	8	8	8	8	8	8	8
Rien	98	98	98	98	98	98	98	98
Ne sait pas	99	99	99	99	99	99	99	99
(Ne pas suggérer) Refus	97	97	97	97	97	97	97	97

Q56. Pouvez-vous classer de 1 à 5 les propositions suivantes selon leur importance aujourd'hui en santé-environnementale ?

Question tableau, 5 réponses possibles, obligatoire en 1^{er}, non obligatoire pour les autres

Impossibilité de donner deux fois la même réponse

	En 1 ^{er}	En 2 nd	En 3 ^{ème}	En 4 ^{ème}	En 5 ^{ème}
Lutter contre la pollution (air, eau, sol)	1	1	1	1	1
Faire avancer la recherche sur les nouveaux risques	2	2	2	2	2
Lutter contre les inégalités en santé-environnement (personnes plus vulnérables ou territoires plus exposés)	3	3	3	3	3
Renforcer l'information en santé environnement pour que chacun devienne acteur de sa santé	4	4	4	4	4
(ne pas citer) Ne sait pas / aucun	99				

Q57. Quels sont les deux mots qui vous viennent à l'esprit sur la santé environnement ?

Question ouverte non obligatoire

ENQUÊTEUR : noter les verbatims exacts UNE SEULE REPONSE PAR CHAMP

Réponse 1 :

Réponse 2 :

•
• **10-Signalétique II**

Q58. Quelles est votre catégorie socioprofessionnelle

Question simple obligatoire

- Agriculteurs exploitants 1
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 2
- Cadre et professions intellectuelles supérieures 3
- Professions intermédiaires 4
- Employé 5
- Ouvrier 6
- Retraité 7
- Autre (N'ayant jamais travaillé) 8
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q59. Si retraité, Quelle était votre CSP ?

Question simple obligatoire

- Anciens Agriculteurs exploitants 1
- Anciens Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 2
- Anciens Cadre et Professions intermédiaires 3
- Anciens ouvriers et employés 4
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Enquêteur : « Je vous remercie de votre participation à cette enquête de santé publique.

Vous pourrez consulter les résultats au début de l'année 2016 sur le site de l'ORS Aquitaine. Au revoir. »

AVRIL 2016

document réalisé par l'Observatoire
régional de la santé d'Aquitaine



avec le soutien financier de
l'Agence régionale de santé
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes



la Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

et du Conseil régional
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes



Document téléchargeable sur :
www.ors-aquitaine.org

ORS Aquitaine
102 cours du Maréchal Juin
33000 BORDEAUX
tél. : 05 56 56 99 60
contact@ors-aquitaine.org